

**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**  
**Commissariat à la Sécurité Alimentaire**

**REPUBLIQUE DU MALI**  
**UN PEUPLE UN BUT UNE FOI**



**Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle**  
**(PoINSAN)**

**PLAN D' ACTIONS 2019- 2028**

**Mai 2019**

---

**TABLE DES MATIERES**

1. RAPPELS DE LA VISION ET DES ORIENTATIONS .....	3
2. PLANIFICATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPAUX AXES STRATEGIQUES DE LA PoINSAN .....	3
Axe Stratégique 1 : Améliorer l'incidence des productions agricoles sur la disponibilité, la stabilité, l'accessibilité et l'utilisation des aliments pour ajuster durablement l'offre alimentaire à la demande des populations.....	4
Axe Stratégique 2 : Prévenir les chocs et les crises, réduire et atténuer leurs effets sur les populations vulnérables et faciliter l'accessibilité alimentaire aux ménages en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle.....	21
Axe Stratégique 3 : Contribuer à prévenir et à réduire la malnutrition sous toutes ses formes.....	24
Axe Stratégique 4 : Améliorer la gouvernance institutionnelle et financière de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.....	31
3. BUDGET.....	40
4. PLAN DE FINANCEMENT ET STRATEGIES DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES NECESSAIRES.....	42
5. COUTS ANNUALISES DU PLAN D' ACTIONS DE LA PoINSAN.....	47
6. PREMIER BUDGET TRIENNAL D' EXECUTION DU PLAN D' ACTIONS DE LA PoINSAN.....	51

## 1. RAPPELS DE LA VISION ET DES ORIENTATIONS DE LA PoINSAN

**La vision** de la sécurité alimentaire et nutritionnelle du Mali à laquelle doit conduire la mise en œuvre de la PoINSAN issue des concertations régionales, est la suivante : « *D'ici 2030, l'ensemble de la population malienne a, en tout temps et en tous lieux, un accès équitable à une alimentation de qualité, équilibrée, suffisante et saine lui permettant de satisfaire ses besoins énergétiques et ses préférences alimentaires et nutritionnelles* ».

Les orientations de la PoINSAN découlent :

- des fondements et cadres généraux internationaux, régionaux et nationaux dans lesquels elle s'intègre (cf. document de la Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle) et des principes directeurs qui définissent les normes et les valeurs autour desquelles la PoINSAN est bâtie (cf. document de la Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle) ;
- des enjeux et défis majeurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle du Mali dont notamment : (i) assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle d'une population en forte croissance et de plus en plus urbaine, affectée par des crises alimentaires récurrentes dans un contexte de production agricole affecté par les changements climatiques et, un espace économique ouvert et concurrentiel marqué par une urbanisation rapide et les mutations qu'elle porte, (ii) contribuer à la réduction des prévalences des différentes formes de malnutrition qui ont atteint des niveaux préoccupants notamment au niveau des femmes et des jeunes, (iii) renforcer la résilience des populations vulnérables par un système de protection sociale accompagné de stratégies durables et cohérentes pour faire face aux crises alimentaires et nutritionnelles, (iv) mettre en place une gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle inclusive, proactive, efficace et efficiente.

**Les objectifs de la PoINSAN :** La PoINSAN est une politique qui s'inscrit dans les priorités de développement économique et social du Mali définies par le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable du Mali CREDD. A cet effet, son objectif global ou objectif de développement est, d'assurer la sécurité alimentaire de la population malienne, d'améliorer l'état nutritionnel des couches plus vulnérables et leurs capacités de résilience, dans le cadre de la perspective du CREDD, d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) du Mali d'ici 2030.

Ses Objectifs spécifiques sont : (i) d'augmenter de façon durable les disponibilités alimentaires pour répondre à la demande alimentaire des populations maliennes ; (ii) de renforcer les capacités de prévention des chocs et des crises, de réduction et d'atténuation de leurs effets sur les populations vulnérables ; (iii) d'améliorer l'accessibilité physique et économique des aliments aux populations notamment vulnérables et pauvres ; (iv) d'améliorer l'état nutritionnel des populations en général et celles vulnérables en particulier ; (v) de renforcer la gouvernance institutionnelle et financière en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

## 2. PLANIFICATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPAUX AXES STRATEGIQUES DE LA PoINSAN

Les principaux axes stratégiques de la PoINSAN sont :

- **Axe Stratégique 1 :** Améliorer l'incidence des productions agricoles sur la disponibilité, la stabilité, l'accessibilité et l'utilisation des aliments pour ajuster l'offre à la demande alimentaire des populations ;

- **Axe Stratégique 2** : Prévenir les chocs et les crises, et réduire ou atténuer leurs effets sur les populations vulnérables et faciliter l'accessibilité alimentaire aux ménages en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- **Axe Stratégique 3** : Contribuer à prévenir et à réduire toutes les formes de malnutrition ;
- **Axe Stratégique 4** : Améliorer la gouvernance institutionnelle et financière de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

**Axe Stratégique 1 : Améliorer l'incidence des productions agricoles sur la disponibilité, la stabilité, l'accessibilité et l'utilisation des aliments pour ajuster durablement l'offre alimentaire à la demande des populations**

Les actions ou interventions à réaliser consisteront à : (i) améliorer la politique de soutien du Gouvernement et de ses partenaires aux céréales locales, (ii) accroître les investissements sur des domaines qui permettent d'améliorer la productivité de façon durable et l'accès au marché des produits agricoles, (iii) améliorer la politique de soutien du Gouvernement et de ses partenaires relative aux produits agricoles d'exportation (opportunités d'affaires) qui constituent des atouts en matière de compétitivité, (iv) supprimer les incohérences entre la politique de stabilisation des prix à la consommation et celle de soutien aux producteurs pour accroître la production de riz local, (v) accroître le soutien du Gouvernement aux autres sous-secteurs porteurs d'un potentiel important en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, notamment les productions animales, piscicoles et sylvicoles, (vi) favoriser l'implication effective des femmes et des jeunes dans la disponibilité, la stabilité et l'accessibilité alimentaire.

**1.1. Améliorer la politique de soutien du Gouvernement aux céréales locales**

Interventions prévues	Activités	Périodes	Responsables de l'activité	Autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre	Zones de mise en œuvre
<b>Définir une stratégie plus ciblée des subventions sur les intrants, les équipements et le crédit afin de s'assurer que les bénéfices sur les coûts de production soient profitables aux petits producteurs</b>	Evaluer à court, moyen et long termes, les effets directs des subventions, des bonifications de crédits et des restrictions d'exportation sur les prix aux producteurs, les revenus et le pouvoir d'achat des pauvres et vulnérables	2019	Commissariat à la Sécurité Alimentaire.	Ministères en charge de : l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, de l'Economie et des Finances, du Commerce. Les Partenaires Techniques et Financiers.	<i>Niveau national</i> : Etude à faire dans le cadre du Dispositif National de Sécurité Alimentaire
	Définir une stratégie de subvention et de bonification du crédit agricole, mieux ciblée sur les besoins réels des producteurs pauvres et vulnérables prenant en compte les enseignements tirés de l'évaluation ci-dessus proposée pour favoriser l'accès des petits producteurs/trices de céréales locales (mil, maïs, sorgho, fonio), aux intrants, aux équipements et au crédit	2020	Ministères en charge de : l'Agriculture, l'Elevage et de la Pêche, l'Economie et des Finances.	Ministère en charge du Commerce, Commissariat à la Sécurité Alimentaire Partenaires Techniques et Financiers, Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali, Structure Fautière des Eleveurs	<i>Niveau national</i> : Activité à mener dans le cadre du Dispositif National de Sécurité Alimentaire en tenant compte des orientations de la Politique de Développement Agricole
	Définir des programmes et interventions spécifiques/ciblés sur	2020-2022	Ministère en charge de : l'Agriculture,	Commissariat à la Sécurité Alimentaire,	<i>Niveau national</i> : Activité à mener

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D' ACTIONS

Interventions prévues	Activités	Périodes	Responsables de l'activité	Autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre	Zones de mise en œuvre
	l'accès des paysans pauvres et vulnérables aux intrants agricoles;		l'Elevage et de la Pêche, Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali, Structure Fautière Eleveurs.	Partenaires Techniques et Financiers, Ministère en charge de l'Economie et des Finances.	dans le cadre du Dispositif National de Sécurité Alimentaire en tenant compte des orientations de la Politique de Développement Agricole
	Améliorer l'environnement fiscal et commercial des filières agricoles pour créer des opportunités de commercialisation	2017-2018	Ministères en charge de : Commerce, l'Economie et des Finances, la Décentralisation et de la Fiscalité Locale.	Ministères en charge du l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Observatoire des Marchés Agricoles, Office des Produits Agricoles du Mali, Partenaires Techniques et Financiers, Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali, Structure Fautière Eleveurs	<i>Niveau national</i> : Activité à mener dans le cadre du Dispositif National de Sécurité Alimentaire en tenant compte des orientations de la Politique de Développement Agricole, et de la Politique Nationale de l'Elevage
<b>Améliorer la régulation et la répression des contrôles abusifs et des perceptions illicites afin de mieux connecter les producteurs et les grossistes aux marchés nationaux et sous régionaux rémunérateurs</b>	Améliorer les mécanismes institutionnels de gouvernance routière pour le commerce des produits agricoles en mettant en place un comité consultatif de lutte anti-corruption en matière de commerce et transport de produits d'agriculture et d'élevage	2019	Ministères en charge de : l'Equipement et du désenclavement, l'Administration Territoriale, des Transports, du Commerce. Le Syndicat de transporteurs.	Ministères en charge de : l'Agriculture, l'Elevage et de la Pêche, l'Economie et des Finances, Commissariat à la Sécurité Alimentaire,	<i>Niveau national</i> : Activité à mener sous l'égide du Ministère des Transports et des syndicats de transporteurs
	Adopter et appliquer le cadre réglementaire de l'UEMOA et le cadre réglementaire de la CEDEAO par leur transcription, dans le droit national, et par leur application de manière à ce que le Mali jouisse d'un cadre réglementaire	2020	Ministères en charge des : Transports ; des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale.	Ministères en charge du Commerce, de l'Administration Territoriale, de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, de l'Economie et des Finances, de la	<i>National et régional</i> (CEDEAO et UEMOA)

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D' ACTIONS

Interventions prévues	Activités	Périodes	Responsables de l'activité	Autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre	Zones de mise en œuvre
	approprié et harmonisé pour lutter contre les tracasseries routières.			Promotion de l'Investissement et du Secteur privé. Syndicat de transporteurs Commissariat à la Sécurité Alimentaire.	
	Mettre en place un système d'information sur la gouvernance routière pour améliorer la transparence des informations sur la connaissance des coûts d'acheminement le long des filières par une meilleure collecte des données sur les tracasseries routières ; une meilleure dissémination de l'information lors de changements de politiques commerciales	2019-2023	Ministère en charge des Transports	Ministères en charge du Commerce, de l'Administration Territoriale, de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Syndicat de transporteurs, Commissariat à la Sécurité Alimentaire,	<i>Niveau National : Activité à mener sous l'égide du Ministère des Transports</i>
	Organiser des concertations pour disséminer les informations sur les tracasseries routières et identifier les bonnes actions.	2019-2021	Ministère en charge des Transports, Syndicat de transporteurs.	Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Ministères en charge du Commerce, de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.	<i>Toutes régions</i>
	Sensibiliser la société à l'ampleur du problème et aux effets des tracasseries routières.	2019-2021	Ministère en charge des Transports, Syndicat de transporteurs.	Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Ministères en charge du Commerce, de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche	<i>Toutes régions</i>
	Former les transporteurs, les organisations professionnelles et les corps habillés en matière de réglementations nationales relatives au transport des produits agricoles	2019-2021	Ministère en charge des Transports, Syndicat de transporteurs.	Ministères en charge du Commerce.	<i>Toutes régions</i>
	Mettre à jour et diffuser le guide national pour les transporteurs au Mali	2020-2021	Ministère en charge des Transports, Syndicat de transporteurs.	Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Ministère en charge du Commerce, de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.	<i>Toutes régions</i>

*1.2. Accroître les investissements en vue d'augmenter la productivité de manière durable et faciliter l'accès aux marchés agricoles*

<b>Interventions prévues</b>	<b>Activités</b>	<b>Périodes</b>	<b>Responsable de l'activité</b>	<b>Autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre</b>	<b>Zones de mise en œuvre</b>
<b>Accroître le soutien de l'Etat à la recherche et au conseil agricole et rural</b>	Accroître le soutien financier, humain, matériel et logistique par le Gouvernement et ses partenaires, à la recherche agricole notamment, sur le <i>mil</i> , le <i>sorgho</i> , le <i>fonio</i> , le <i>maïs</i> , compte tenu de leur importance dans la production et la consommation nationales dans le cadre des orientations du Plan Stratégique de la Recherche Agricole à Long Terme (PSRALT) du Mali	2019-2023	Ministères en charge de : l'Agriculture, l'Elevage et de la Pêche,	Ministère en charge de : l'Economie et des Finances, l'Environnement de l'Assainissement et du développement Durable, Partenaires Techniques et Financiers	<i>Niveau National</i> : Activité à conduire dans le cadre du Plan Stratégique de la Recherche Agricole à Long Terme
	Réorganiser le dispositif national actuel de conseil agricole et rural du Mali sur la base d'une étude institutionnelle accompagnée d'un plan de mise en œuvre dans le cadre de la Politique de Développement Agricole (PDA)	2019-2023	Ministères en charge de : l'Agriculture, l'Elevage et de la Pêche	Ministère en charge de : l'Economie et des Finances, l'Environnement de l'Assainissement et du développement Durable, Partenaires Techniques et Financiers, Organisations Paysannes	<i>Toutes régions</i> : Activité à mettre œuvre dans le cadre de la Politique de Développement Agricole (PDA)
	Réorganiser le système national de formation agricole et rurale sur la base d'une étude institutionnelle, organisationnelle, accompagnée d'un plan de mise en œuvre permettant de préparer une proposition de réorganisation plus adaptée à la demande, facilitant la génération d'emploi en milieu rural, dans le cadre de la PDA	2019-2023	Ministères en charge de : l'Agriculture, l'Elevage et de la Pêche.	Ministère en charge de l'Economie et des Finances, Partenaires Techniques et Financiers, Organisations Paysannes	Toutes régions : Activité à mettre œuvre dans le cadre de la Politique de Développement Agricole (PDA)
<b>Accroître les investissements de l'Etat et de ses partenaires dans les aménagements, les infrastructures</b>	Mettre en œuvre, dans le cadre de la Politique de Développement Agricole (PDA), des aménagements avec maîtrise totale de l'eau à travers la réhabilitation et l'extension des aménagements hydro	2019-2024	Ministères en charge de : l'Agriculture, l'Elevage et de la Pêche, l'Energie et de l'Eau, l'Environnement de	Ministère en charge de l'Economie et des Finances Partenaires Techniques et Financiers, Organisations de la	Toutes zones de culture irriguée : programmes à mettre en œuvre dans le cadre du Plan National

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D'ACTIONS

<b>Interventions prévues</b>	<b>Activités</b>	<b>Périodes</b>	<b>Responsable de l'activité</b>	<b>Autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre</b>	<b>Zones de mise en œuvre</b>
<i>rurales, à travers des programmes facilitant la maîtrise de l'eau conformément aux orientations de la PDA et du PNISA</i>	agricoles Développer les aménagements de proximité Promouvoir l'irrigation privée	2019-2023	l'Assainissement et du développement Durable,	Société Civile, Collectivités Territoriales	d'Investissement dans le Secteur Agricole (PNISA)
	Intensifier et diversifier la culture irriguée (riz, blé, cultures maraîchères)	2019-2024	Ministères en charge de : l'Agriculture, l'Elevage et de la Pêche, l'Environnement de l'Assainissement et du développement Durable	Ministère de l'Economie et des Finances, Partenaires Techniques et Financiers, Organisations de la Société Civile, Collectivités Territoriales	Ségou, Koulikoro
<i>Améliorer l'accès et la sécurisation des ressources foncières pour les producteurs notamment vulnérables conformément aux orientations de la PDA et du PNISA</i>	Promulguer la loi foncière et améliorer et former les élus et les producteurs à la connaissance de la loi foncière et à son application des dispositions législatives et réglementaires en matière foncière.	2019-2021	Ministères en charge de : l'Agriculture, l'Habitat, de l'Urbanisme et des Affaires Foncières, l'Elevage et de la Pêche, l'Environnement de l'Assainissement et du développement Durable,	Partenaires Techniques et Financiers, Organisations de la Société Civile, Collectivités Territoriales	National : Activités à mettre œuvre dans le cadre de la Politique de Développement Agricole et du Plan National d'Investissement dans le Secteur Agricole (PNISA)
<i>Intégrer la gestion environnementale dans la PolNSAN en prenant en compte les orientations du Plan National d'Action Environnementale (PNAE) de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement (PNPE).</i>	Préparer et mettre en œuvre des programmes et mesures de satisfaction des besoins énergétiques des populations, par la valorisation de toutes les ressources naturelles, la rationalisation de leur exploitation, l'intégration de l'arbre dans l'espace agro-pastoral, une meilleure gestion du territoire et la recherche de solutions alternatives au bois de chauffe et la protection, la restauration et l'amélioration du milieu de vie.	2019-2026	Ministères en charge de : l'Environnement de l'Assainissement et du développement Durable, l'Agriculture, l'Elevage et de la Pêche, l'Energie et de l'Eau, l'Administration Territoriale. Les Collectivités Territoriales	Partenaires Techniques et Financiers	Toutes régions: Activités à mettre œuvre dans le cadre du Plan National d'Action Environnementale (PNAE) et de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement (PNPE)
	Préparer et mettre en œuvre des programmes et mesures relatifs à la gestion du bois, aux alternatives pour réduire la pression exercée sur les forêts, la prolifération des	2019-2026	Ministères en charge de l'Environnement de l'Assainissement et du développement	Ministères en charge de : l'Energie et de l'Eau, l'Administration Territoriale. Les Collectivités	Toutes régions: Activités à mettre œuvre dans le cadre de la Politique



POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D' ACTIONS

Interventions prévues	Activités	Périodes	Responsable de l'activité	Autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre	Zones de mise en œuvre
	végétaux flottants, l'ensablement des cours d'eau et des mares et la pollution des eaux par des unités industrielles et des déchets liquides		Durable, l'Agriculture, l'Elevage et de la Pêche	Territoriales	Nationale de Protection de l'Environnement (PNPE)
	Préparer et mettre en œuvre des programmes et mesures de renforcement des capacités des agents de l'État, des collectivités et de la société civile pour prendre en charge, la gestion décentralisée des ressources naturelles	2020-2022	Ministère en charge de : l'Environnement de l'Assainissement et du développement Durable, l'Agriculture, l'Elevage et de la Pêche	Ministères en charge de : l'Energie et de l'Eau, l'Aménagement du Territoire et de la Population. Les Collectivités Territoriales	Toutes les régions
<i>Assurer un meilleur accès au marché par des investissements sur les infrastructures de transformation, de stockage, de transport et de commercialisation</i>	Préparer, et mettre en œuvre conformément aux orientations du PNISA, des programmes d'amélioration des infrastructures et institutions de marchés nationaux et régionaux	2019-2024	Ministères en charge de : l'Agriculture, l'Elevage et de la Pêche, l'Equipement et du Désenclavement	Ministères en charge du Commerce, de l'Administration Territoriale, Partenaires Techniques et Financiers, Collectivités Territoriales	Toutes régions
	Préparer des programmes d'investissements relatifs au désenclavement à travers la construction et la réhabilitation de routes et pistes de production, la réhabilitation du transport ferroviaire qui relie les zones de production excédentaires aux principaux bassins de consommation et des principaux corridors transfrontaliers aux capitales des pays voisins et des mesures facilitant, au secteur privé, l'acquisition de moyens de transport.	2019-2027	Ministères en charge de : l'Equipement du Désenclavement, de l'Economie et des Finances, du commerce, de la Promotion des Investissements et du Secteur Privé	Ministères en charge de : l'Agriculture, l'Elevage et de la Pêche	Toutes régions
	Préparer des programmes d'appui aux organisations professionnelles, notamment, aux jeunes et aux femmes, à bénéficier des crédits nécessaires à l'investissement dans les infrastructures de transformation, de conservation, de stockage et de conditionnement des	2019-2027	Ministère en charge du commerce, de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille	Ministère en charge de l'Economie et des Finances, Partenaires Techniques et Financiers	<i>Toutes régions :</i> Activités à réaliser dans le cadre du Plan national d'Investissement du Secteur Agricole (PNISA)

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D' ACTIONS

Interventions prévues	Activités	Périodes	Responsable de l'activité	Autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre	Zones de mise en œuvre
	produits agricoles				(2015-2025)
	Elaborer et mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités des opérateurs économiques à tirer profit des opportunités de des marchés nationaux et régionaux à travers : (i) l'amélioration de leur accès à des systèmes d'informations sur les marchés fiables et adaptés, (ii) le renforcement de leurs capacités de négociation commerciale, internationale, (iii) la formation aux normes commerciales qui régissent le commerce sous régional, régional et international	2019-2023	Ministère en charge du : commerce, de l'Economie et des Finances, l'Agriculture	Ministère en charge de l'Elevage et de la Pêche ,  Partenaires Techniques et Financiers	Toutes régions

*1.3. Améliorer la politique de soutien relative aux produits agricoles commerciaux qui constituent des opportunités d'affaires et des atouts en matière de compétitivité.*

Interventions prévues	Activités	Périodes	Responsable de l'activité	Autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre	Zones de mise en œuvre
<b><i>Développer des mesures de réduction des coûts de production des filières et mettre en œuvre des stratégies d'appui à la commercialisation des produits agricoles d'exportation</i></b>	Elaborer et mettre en œuvre, selon les orientations de la PDA, des programmes d'intensification des systèmes de production, de renforcement de la maîtrise des ressources en eau, de restauration et le maintien de la fertilité des sols de façon durable, et à grande échelle dans le cadre d'un système foncier sécurisé	2019-2025	Ministère en charge de l'Agriculture, l'Elevage et de la Pêche , l'Environnement de l'Assainissement et du développement Durable.	Partenaires Techniques et Financiers Organisations de la Société Civile, Collectivités Territoriales	Toutes régions : Activités à réaliser dans le cadre de la PDA et de la Politique Nationale sur les Changements Climatiques (PNCC)
	Préparer et mettre en œuvre un programme de subvention aux intrants mieux ciblé en direction des bénéficiaires des filières d'exportation agricole sur la base de l'étude relative à l'efficacité et à l'efficience de la politique de subvention aux intrants actuelle du Gouvernement	2019-2022	Ministères en charge de : l'Agriculture, l'Elevage et de la Pêche.	Ministère en charge de : l'Environnement de l'Assainissement et du Développement Durable, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Partenaires Techniques et Financiers,	Toutes régions

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D' ACTIONS

				Organisations de la Société Civile, Collectivités Territoriales	
--	--	--	--	--	--

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D' ACTIONS

	Préparer et mettre en œuvre, au bénéfice des populations. des programmes de formation aux technologies de conservation augmentant les possibilités d'étalement maximal de la présence des produits agricoles commerciales sur r le marché	2019-2022	Ministères en charge de l'Agriculture, l'Elevage et de la Pêche	Ministères en charge de : l'Environnement de l'Assainissement et du développement Durable. Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Partenaires techniques et Financiers	<i>Toutes régions</i>
	Mettre en place un système d'information commerciale sur les marchés d'exportation régionaux et internationaux de produits agricoles et lutter contre les prélèvements de taxes illicites, pour améliorer la pénétration des produits agricoles maliens d'exportation	2019-2022	Ministères en charge du Commerce, de l'Agriculture, de l'Elevage et la Pêche	Commissariat à la Sécurité Alimentaire Observatoire des Marchés Agricoles, Partenaires techniques et Financiers	<i>Toutes régions</i>
	Appuyer la mise en place de cadres de concertation interprofessionnelle au niveau des différentes filières notamment agricoles commerciales leur permettant d'avoir un pouvoir de négociation et d'influence sur les prises de décisions au niveau des filières	2019-2022	Ministères en charge du Commerce, de l'Agriculture, l'Elevage et de la Pêche ,	Commissariat à la Sécurité Alimentaire Observatoire des Marchés Agricoles, Partenaires techniques et Financiers	<i>Toutes régions</i>
	Préparer, conformément, aux orientations de la PDA, dans le cadre du dispositif de financement du secteur agricole, l'accès des professionnels des filières d'exportation, à des ressources financières longues adaptées aux différentes opérations qui segmentent les filières (production, stockage, conditionnement, transformation et exportation).	2019-2022	Ministères en charge de l'Economie et des Finances, du commerce, de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.	Partenaires techniques et Financiers ; Organisations de producteurs Agricoles.	<i>Toutes régions</i>

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D' ACTIONS

	Préparer des mesures politiques de soutien budgétaire de l'Etat aux producteurs/trices victimes de restriction des exportations de certains de leurs produits agricoles	En période de crise s'il y a restriction sur les exportations	Ministères en charge de : l'Economie et des Finances, du commerce, de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.	Partenaires techniques et Financiers, Organisations de producteurs Agricoles	Toutes régions
--	---	---	---	--	----------------

*1.4. Assurer la cohérence entre les politiques de soutien au consommateur et celle de soutien aux producteurs/trices pour accroître la production de riz local*

Interventions prévues	Activités	Périodes	Responsable de l'activité	Autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre	Zones de mise en œuvre
<b>Faire du Mali un pays exportateur net de riz</b>	Préparer des mesures incitatives (réduction des coûts de production, de transport, amélioration de la transformation, facilités fiscales d'exportation), pour soutenir les exportations, notamment pour faciliter la pénétration du riz malien sur les marchés des pays voisins importateurs nets.	2020-2021	Ministères en charge de : l'Economie et des Finances, l'Agriculture	Ministère de la Promotion des Investissements et du secteur Privé,  Partenaires techniques et Financiers,	Toutes zones de production rizicole
	Etudier les incidences des subventions sur les importations de riz sur les prix à la consommation et sur la filière riz local	2020-2021	Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Ministère en charge du commerce.	Ministère en charge de l'Agriculture, Partenaires techniques et Financiers.	Niveau National Toutes zones de production rizicole
	Préparer et mettre en œuvre un programme de réorganisation de la filière riz prenant en compte des appuis aux producteurs et à leurs organisations	2019-2021	Ministère de l'Agriculture	Ministères en charge du commerce, de la Promotion de l'Investissement et du Secteur privé, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Partenaires techniques et Financiers,	Toutes zones de production rizicole

*1.5. Accroître le soutien du Gouvernement aux autres sous-secteurs porteurs d'un potentiel important en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle*

Interventions prévues	Activités	Périodes	Responsable de l'activité	Autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre	Zones de mise en œuvre
<p><i>Accroître le soutien du Gouvernement et de ses partenaires par des investissements conséquents dans le sous-secteur de l'élevage dans le cadre de la Politique nationale de développement de l'élevage</i></p>	<p>Préparer un programme d'investissement dans le cadre de la Politique Nationale de l'élevage prenant en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le développement de la production laitière à travers : (i) l'amélioration génétique des races locales ; (ii) une solide organisation des producteurs et productrices de lait autour des unités laitières et centres de collecte, notamment au niveau des bassins laitiers ; (iii) la mise en place d'un système de crédit et de produits financiers appropriés pour les petits producteurs en vue d'améliorer la production, la conservation, le conditionnement, le stockage et la transformation du lait ; (iv) le renforcement des capacités techniques des acteurs de la filière en termes de production, de transformation, de conservation du lait et de ses dérivés ; (v) le renforcement des capacités des jeunes et des femmes producteurs en leur facilitant l'accès aux équipements et au crédit à des taux compétitifs ;</li> <li>- Le développement de l'aviculture rurale et des exploitations avicoles modernes, produisant des œufs, des poussins et de la viande (poulets de chair), dans les capitales régionales et dans le périurbain du District de Bamako.</li> <li>- Le développement du potentiel productif de l'élevage pastoral ;</li> </ul>	<p>2019</p>	<p>Ministère en charge de l'Élevage et de la Pêche</p>	<p>Ministères en charge de l'Économie et des Finances, du commerce, de l'Environnement et de l'Assainissement et du développement Durable, de la Promotion de l'Investissement et du Secteur privé, Organisations paysannes (éleveurs)</p>	<p><i>Toutes régions</i></p>

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D' ACTIONS

Interventions prévues	Activités	Périodes	Responsable de l'activité	Autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre	Zones de mise en œuvre
	<p>- L'amélioration de l'accès au marché à travers : (i) une analyse du fonctionnement de la filière pour identifier les causes des distorsions de prix le long des axes de commercialisation et sur les marchés ; (ii) la poursuite des efforts visant à améliorer le système d'information sur les marchés pour les bovins et les petits ruminants ; (iii) la diffusion de ces informations afin que les acteurs de la filière et les décideurs politiques disposent de données fiables sur les prix dans leurs choix de politique d'élevage ; (iv) l'amélioration de la qualité des statistiques sur les productions, les stocks, les flux commerciaux de bovins et petits ruminants pour mieux comprendre les sources de pénalisations et assurer la mise en place de mesures de politique plus adaptées aux défis de ces filières ; (v) une meilleure transmission des prix pourrait être favorisée par une amélioration des capacités de transport et de commercialisation qui réduirait les inefficiences (intermédiaires, taxes illicites) ; (vi) la construction, la réhabilitation d'infrastructures d'abattage modernes répondant aux normes de qualité et d'hygiène (niveaux du District de Bamako et des capitales régionales) ; (vii) la réalisation d'abattoirs communaux améliorés ; (viii) la mise en place d'un système de crédit et de</p>				

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D' ACTIONS

Interventions prévues	Activités	Périodes	Responsable de l'activité	Autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre	Zones de mise en œuvre
	produits financiers appropriés pour la conservation, le transport et le stockage de la viande.				
	Organiser une table ronde avec les PTF de mobilisation de ressources pour le financement du plan d'investissement	2020	Ministères en charge de l'Economie et des Finances, de l'Environnement de l'Assainissement et du développement Durable,	Ministères en charge du commerce, de l'Environnement et de l'Assainissement et du développement Durable, de la Promotion de l'Investissement et du Secteur privé. Les Organisations paysannes (éleveurs)	national
	Mise en œuvre du plan national d'investissement dans le secteur des productions animales	2021-2028	Ministère en charge de l'Elevage et de la pêche,	Ministères en charge de l'Economie et des Finances, du commerce, de l'Environnement et de l'Assainissement et du développement Durable, de la Promotion de l'Investissement et du Secteur privé ; Organisations paysannes (éleveurs)	Toutes régions
Accroître le soutien du Gouvernement et de ses partenaires au sous-secteur de la pêche	Préparer dans le cadre de la politique nationale de la Pêche et de la pisciculture un plan d'investissement prenant en compte, entre autres : - La promotion de l'aquaculture (pisciculture et autres) à travers : l'aménagement des plans	2019	Ministère en charge de l'Elevage et de la Pêche	Ministères en charge de l'Economie et des Finances, du commerce, de l'Environnement et de l'Assainissement et du développement	Ségou Koulikoro Bamako Mopti., Gao, Tombouctou



POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D'ACTIONS

Interventions prévues	Activités	Périodes	Responsable de l'activité	Autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre	Zones de mise en œuvre
	<p>d'eau, l'amélioration de la production et le développement de toutes les formes d'aquaculture. La diffusion et la mise à l'échelle dans les régions de Koulikoro, Sikasso, Mopti, Tombouctou et Gao l'expérience des cages flottantes de la zone Office du Niger région de Ségou ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le développement des infrastructures de transformation, de stockage, de conservation, de conditionnement et de commercialisation du poisson frais (débarcadères, chambres froides, camions isothermes etc.) et du poisson transformé ;</li> <li>- L'amélioration de l'accès au système de crédit et aux produits financiers appropriés, aux professionnels de la filière poisson ;</li> <li>- Le renforcement des capacités des femmes, principales actrices de la transformation et de la commercialisation du poisson ainsi que les jeunes, tout en facilitant leur accès aux intrants, aux équipements et au microcrédit ;</li> <li>- Le renforcement des capacités des acteurs publics et de la société civile et développer la recherche hydro-biologique, halieutique et aquacole ;Le renforcement des capacités du secteur privé dans l'acquisition des moyens de conservation et de transport sous froid, des produits halieutiques et aquacoles.</li> </ul>			<p>Durable, de la Promotion de l'Investissement et du Secteur privé ; Organisations Paysannes/Pêches</p>	
	Organiser une table ronde avec les PTF de mobilisation de ressources	2020	Ministère en charge de l'Elevage et de la Pêche	Ministères en charge de l'Economie et	national

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D' ACTIONS

Interventions prévues	Activités	Périodes	Responsable de l'activité	Autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre	Zones de mise en œuvre
	pour le financement du plan d'investissement de la pisciculture et de l'aquaculture			des Finances, du commerce, de l'Environnement et de l'Assainissement et du développement Durable, de la Promotion de l'Investissement et du Secteur privé, OP/ Pêche	
	Mise en œuvre du plan national d'investissement dans le secteur des productions halieutiques	2021-2028	Ministère en charge de l'Elevage et de la pêche	Ministères en charge de l'Economie et des Finances, du commerce, de l'Environnement et de l'Assainissement et du développement Durable, de la Promotion de l'Investissement et du Secteur Privé, OP/Pêche	Ségou Koulikoro Bamako Mopti, Gao, Tombouctou
<b>Accroître le soutien du Gouvernement et de ses partenaires à l'exploitation des Produits Forestiers Non Ligneux et des produits Fauniques.</b>	Préparer un programme national d'appui à l'amélioration de la gestion et de l'exploitation rationnelle des PFNL et des produits fauniques prenant en compte : - L'amélioration de la gestion intégrée et durable des ressources forestières, fauniques et à soutenir fortement la filière des produits forestiers non ligneux à haute valeur nutritive et à haute valeur ajoutée ; - Le renforcement de la compétitivité des filières de production, de récolte et de valorisation des PFNL à travers la promotion de petites unités de transformation dans les zones de grande production en renforçant les capacités des actrices et les acteurs aux	2019	Ministère en charge de l'Environnement et de l'Assainissement et du développement Durable	Ministères en charge de l'Economie et des Finances, du commerce, de la Promotion de l'Investissement et du Secteur Privé, OP /sylviculture	Sikasso Ségou Koulikoro Mopti. Gao Kayes, Tombouctou

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D' ACTIONS

Interventions prévues	Activités	Périodes	Responsable de l'activité	Autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre	Zones de mise en œuvre
	<p>techniques de transformation, de conservation, de stockage et aux normes requises de qualité d'hygiène ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'accompagnement de la filière des PFNL par la structuration et l'organisation des professionnels, le suivi statistique de l'exploitation et du potentiel des PFNL et par des campagnes de promotion des produits forestiers non ligneux transformés ;</li> <li>- Le renforcement des capacités des organisations socioprofessionnelles, en particulier les fédérations membres des plateformes nationales paysannes, en vue de leur permettre de constituer de vrais interlocuteurs du Gouvernement en matière de politique agricole.</li> <li>- L'amélioration et le suivi de l'évolution des produits fauniques en termes de statistiques.</li> </ul>				
	Préparer un plan de mobilisation des ressources financières pour le financement du programme national d'appui à la gestion et à l'exploitation rationnelle des PFNL	2020	Ministère de l'Environnement de l'Assainissement et du développement Durable	Ministères en charge de l'Economie et des Finances, du commerce, de la Promotion de l'Investissement et du Secteur Privé OP/Environnement	national
	Mise en œuvre du plan national d'investissement dans le secteur des productions forestières	2021-2028	Ministère de l'Environnement de l'Assainissement et du développement Durable	Ministères en charge de l'Economie et des Finances, du commerce, de la Promotion de l'Investissement et du Secteur Privé, OP/Environnement	Sikasso Ségou Koulikoro Mopti. Gao Kayes,

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D' ACTIONS

*1.6. Favoriser l'implication effective des femmes et des jeunes dans la disponibilité, la stabilité et l'accessibilité alimentaire*

<b>Interventions prévues</b>	<b>Activités</b>	<b>Périodes</b>	<b>Responsable de l'activité</b>	<b>Autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre</b>	<b>Zones de mise en œuvre</b> <i>Toutes les régions</i> <i>Toutes les régions</i> <i>Toutes les régions</i> <i>Toutes les régions</i> <i>Toutes les régions</i>
<b>Améliorer l'accès des femmes aux superficies agricoles viabilisées et aux autres facteurs de production (intrants, équipements, eau etc.)</b>	Etablir la situation de référence des superficies agricoles, des intrants agricoles, des équipements détenus par les femmes et les jeunes	2019	Ministère en charge de l'Agriculture de la Promotion de la femme, de l'Enfant et de la Famille ; Organisations paysannes, Structures Faitières des OP femmes	Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Partenaires Techniques et Financiers.	
	Aménager et octroyer des superficies agricoles et maraichères en faveur des femmes et des jeunes	2020			
	Suivre et évaluer (par an) l'impact de tous les programmes et projets de développement agricole sur les femmes et les jeunes en termes de superficies agricoles, d'intrants et équipements agricoles en zone rurale et urbaine	2020 2028	Ministère en charge de l'Agriculture, de la Promotion de la femme, de l'Enfant et de la Famille ; Organisations paysannes, Structures Faitières des OP/ femmes		
<b>Assurer le financement des projets et programmes pour la conservation, la transformation et la commercialisation des productions agricoles (céréales, viandes, laits et dérivés, poissons etc.) par les femmes et les jeunes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Financer des microprojets dans le domaine agricole à tous les niveaux</li> <li>- Construire les magasins de stockage, les cases de conservation pour les femmes productrices et les jeunes</li> <li>- Créer des unités de transformation et de centre polyvalents de transformation locale des productions agricoles notamment pour les femmes et jeunes.</li> </ul>	2020-2028	Ministères en charge de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche , de la Promotion de la femme, de l'Enfant et de la Famille ; Partenaires Techniques et Financiers.	Ministères en charge de l'Economie et des Finances, du commerce,	
<b>Assurer le renforcement des capacités de production des femmes et des jeunes par des itinéraires techniques améliorés</b>	Former les femmes et les jeunes dans les différentes techniques d'amélioration et de diversification agricoles.	2021-2028	Ministères en charge de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, de la Promotion de la femme, de l'Enfant et de la Famille ; Partenaires Techniques et Financiers	Partenaires Techniques et Financiers, Collectivités territoriales Organisations paysannes	
<b>Promouvoir l'emploi rémunéré des femmes et des jeunes dans le secteur agricole</b>	Soutenir la création et le fonctionnement des GIE, coopératives et organisations agricoles en milieu rural et péri urbain (comprenant des femmes et	2021-2028	Ministère en charge de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, de la Promotion de la femme, de l'Enfant et de la Famille ;		

	des jeunes).		Partenaires Techniques et Financiers.		
--	--------------	--	---------------------------------------	--	--

***Axe Stratégique 2 : Prévenir les chocs et les crises, réduire et atténuer leurs effets sur les populations vulnérables et faciliter l'accessibilité alimentaire aux ménages en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle.***

Les principales actions ou interventions stratégiques de l'Axe stratégique 2 sont : (i) Atténuer les effets des crises en procurant des aides ciblées aux ménages en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle et notamment aux femmes, aux jeunes et aux handicapés (stratégie D), (ii) Mettre en œuvre des mesures politiques visant à prévenir ou réduire les crises, notamment les chocs de prix pour les filières maïs, mil et sorgho qui se sont avérées beaucoup plus sensibles que le riz (stratégie C), (iii) Développer des stratégies de gestion des risques permettant aux producteurs, aux commerçants et de se couvrir et aux populations pauvres et vulnérables (notamment les femmes, les jeunes et les handicapés d'être protégées contre le risque-prix et les risques corrélés (stratégie B).

***2.1. Atténuer les effets des crises en procurant des aides ciblées aux ménages en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle et notamment aux femmes, aux jeunes et aux handicapés (stratégie D) par des programmes de filets sociaux***

<b>Interventions prévues</b>	<b>Activités</b>	<b>Périodes</b>	<b>Responsable de l'activité</b>	<b>Autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre</b>	<b>Zones de mise en œuvre</b>
<b><i>Améliorer et étendre les transferts en nature (Distributions Alimentaires Gratuites ou DAG) pour mieux protéger les ménages pauvres et vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle tant en milieu rural qu'en milieu urbain, accompagner les DAG par des programmes de filets sociaux intégrés adaptés aux niveaux de résilience des populations (résistance,</i></b>	Faire une étude pour mesurer l'impact (coût-efficacité-ciblage) des programmes de Distribution Alimentaire Gratuite pour améliorer leurs performances	2019	Commissariat à la Sécurité Alimentaire,	Système d'Alerte Précoce, Office des Produits Agricoles du Mali Partenaires techniques et Financiers	national
	Mise en œuvre des programmes de Distributions Alimentaires Gratuites beaucoup plus ciblés et adaptés aux niveaux de vulnérabilité des ménages pendant les périodes de crise et améliorer leur mécanisme de coordination sur le terrain.	2021-2028	Commissariat à la Sécurité Alimentaire	Office des Produits Agricoles du Mali, Partenaires techniques et Financiers, Système d'Alerte Précoce, Ministre en charge de la Solidarité et de l'Action humanitaire	Zones à définir en période de crises alimentaires et nutritionnelles
	Préparer et mettre en place un mécanisme de ciblage commun des ménages vulnérables sous la coordination du CSA pour toutes les modalités d'intervention du SNS et du SIE	2019-2022	Commissariat à la Sécurité Alimentaire,	Système d'Alerte Précoce Office des Produits Agricoles du Mali, Partenaires Techniques et Financiers, Organisations Non Gouvernementales.	national

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D' ACTIONS

<b>relèvement, développement) face aux chocs et aux crises</b>	Reconsidérer périodiquement la norme de taille du SNS (environ tous les 2/3 ans) pour prendre en compte l'évolution des besoins à partir des recommandations du SAP et des Enquêtes nationales sur la sécurité alimentaire et la nutrition (ENSAN) et la croissance de la population.	2020-2028	Commissariat à la Sécurité Alimentaire,	Office des Produits Agricoles du Mali Système d'Alerte Précoce Observatoire des Marchés Agricoles, Ministre en charge de la Solidarité et de l'Action humanitaire, de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ; Partenaires Techniques et Financiers.	<i>national</i>
	Préparer et mettre en œuvre un plan d'extension des cantines scolaires aux zones vulnérables non encore couvertes et mettre en place un mécanisme de pérennisation tout en améliorant la gouvernance locale et les services de celles qui existent déjà par l'extension à des pratiques familiales essentielles et d'autres services sociaux.	2019-2022	Ministère de l'Education Nationale	Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Ministre en charge de la Solidarité et de l'Action humanitaire, de la Santé et de l'Hygiène Publique ; Partenaires techniques et Financiers, Collectivités Territoriales, Organisations Non Gouvernementales	<i>Toutes les régions</i>
	Créer une base de données des opérations du Stock National de sécurité (SNS) et du Stock d'Intervention de l'Etat (SIE).	2019-2022	Commissariat à la Sécurité Alimentaire	Office des Produits Agricoles du Mali Ministères en charge de la Santé et de l'Hygiène Publique, de la Solidarité et de l'Action humanitaire ; Partenaires techniques et Financiers, Collectivités Territoriales Organisations Non Gouvernementales	<i>Toutes régions</i>
	Réaliser, chaque année, une analyse des interventions du Dispositif National de Sécurité Alimentaire (DNSA) dont celles du SNS et du SIE et de leurs effets sur les bénéficiaires.	2019-2028	Commissariat à la Sécurité Alimentaire	Système d'Alerte Précoce JIGISEMEJIRI, Partenaires techniques et Financiers, Organisations Non Gouvernementales	National
	Développer un programme de micro-entreprises rurales au bénéfice des jeunes et des femmes	2019-2028	Ministères en charge de l'Agriculture, de	Ministères de l'emploi, de la Promotion de	<i>Régions du Nord en priorité</i>

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D' ACTIONS

	pour booster l'emploi rural, lutter contre l'exode rural et créer des revenus conséquents et durables.		l'Elevage et de la Pêche,	l'Investissement et du Secteur privé, de l'Economie et des Finances, de la Solidarité et de l'Action humanitaire,	
<b><i>Mettre en place des programmes de transferts monétaires et quasi-monétaires (coupons) adaptés aux différents niveaux de résilience des couches pauvres et vulnérables pour leur permettre d'avoir un accès autonome et stable à l'alimentation</i></b>	Réaliser une étude sur l'impact des programmes de transfert monétaire sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle afin de prendre en compte dans les futurs programmes les enseignements tirés de leur efficacité, efficacité et système de gestion.	2019	Commissariat à la Sécurité Alimentaire	Ministre en charge de la Solidarité et de l'Action humanitaire, JIGISEMEJIRI, Partenaires techniques et Financiers, Organisations Non Gouvernementales	<i>national</i>
	Mettre en œuvre les résultats de l'étude par la préparation et la mise en œuvre de programmes y afférents.	2020-2028	Commissariat à la Sécurité Alimentaire, JIGISEMEJIRI ONG	Partenaires Techniques et Financiers Ministre de la Solidarité et de l'Action humanitaire,	<i>Toutes régions</i>
	Faire une étude de faisabilité relative à la mise en place de programmes de transfert monétaire saisonnier et pluriannuel financés par des ressources publiques (ressources utilisées pour le SNS et le SIE).	2019	Commissariat à la Sécurité Alimentaire,	Office des Produits Agricoles du Mali, Ministre en charge de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Partenaires techniques et Financiers, JIGISEMEJIRI	<i>national</i>
	Mettre en œuvre les résultats de l'étude de faisabilité par la préparation et la mise en œuvre de programmes y afférents.	2019-2028	Commissariat à la Sécurité Alimentaire JIGISEMEJIRI	Office des Produits Agricoles du Mali, Partenaires techniques et Financiers, Ministère de l'Economie et des Finances, Ministre de la Solidarité et de l'Action humanitaire,	Ciblage des régions en période de crise alimentaire et nutritionnelle
	Appuyer la combinaison de transferts saisonniers et pluriannuels à d'autres activités sous forme de paquets intégrés de services ou d'interventions.	2019	Commissariat à la Sécurité Alimentaire, JIGISEMEJIRI.	Partenaires Techniques et Financiers, Ministère en charge de l'Economie et des Finances, de la Solidarité et de l'Action humanitaire,	Toutes régions
	Expérimenter le couplage des transferts monétaires avec des ventes de céréales par les stocks publics dans les localités où les	2020	Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Office des	Partenaires Techniques et Financiers, Ministère en charge	Régions où les transferts monétaires sont mis en

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D' ACTIONS

	transferts monétaires sont mis en place.		Produits Agricoles du Mali, JIGISEMEJIRI	de l'Economie et des Finances, de la Solidarité et de l'Action humanitaire ; Observatoire des Marchés Agricoles.	place
	Mettre en place un mécanisme pérenne de financement des programmes de filets sociaux intégrant l'utilisation, entre autres, des ressources publiques (ex : ressources du SNS), sur la base d'une étude faisabilité.	2020	Commissariat à la Sécurité Alimentaire, JIGISEMEJIRI,	Office des Produits Agricoles du Mali. Partenaires Techniques et Financiers, Ministère en charge de l'Economie et des Finances, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Observatoire des Marchés Agricoles	<i>national</i>
	Améliorer l'extension de la protection sociale aux femmes, aux jeunes et aux handicapés par : (i) le financement de la couverture sociale automatique des groupes vulnérables (enfants, femmes enceintes / allaitantes, personnes âgées et personnes handicapées) ainsi que des femmes et jeunes producteurs, (ii) l'extension de l'AMO à tous les travailleurs du secteur informel et agricole.	2020-2027	Ministère en charge de l'Economie et des Finances, de la Solidarité et de l'Action humanitaire.	Ministère Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille, Secteur Privé, Partenaires Techniques et Financiers.	national
<b>Améliorer les stratégies d'identification des besoins des groupes vulnérables et les mécanismes et dispositifs de ciblage des populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (pour les transferts en nature et les transferts monétaires)</b>	Asseoir une même base de référence de ciblage des populations pauvres et vulnérables pour l'ensemble des intervenants et tenir compte des spécificités liées aux catégories sociales (sexe, tranche d'âge, handicap) dans les différentes stratégies de ciblage des bénéficiaires	2019	Système d'Alerte Précoce, Ministre de la Solidarité et de l'Action humanitaire,	Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Office des Produits Agricoles du Mali, Ministre en charge de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Les ONG les Partenaires techniques et Financiers	<i>National</i>  <i>National</i>
	Développer des programmes de renforcement des compétences des intervenants sur les méthodes de ciblage afin qu'elles soient harmonisées ou utilisées partout de la même façon au Mali, tout en prenant en compte les spécificités locales et dynamiques sociales / communautaires	2020-2022	Système d'Alerte Précoce Ministre de la Solidarité et de l'Action humanitaire,	Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Office des Produits Agricoles du Mali, Les ONG, Partenaires techniques et Financiers	<i>National</i>



POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D' ACTIONS

	Développer, vulgariser et harmoniser les guides méthodologiques d'utilisation des méthodes de ciblage ;	2020	Système d'Alerte Précoce	Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Office des Produits Agricoles du Mali, Ministre en charge de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Les ONG, Les Partenaires techniques et Financiers	National
	Développer des mécanismes de redevabilité auprès des populations et des stratégies de leur implication (systèmes de feed back permettant d'améliorer le ciblage et les interventions), aux niveaux communal et communautaire, dans la collecte, l'analyse et la validation des données de ciblage des zones et ménages vulnérables effectués dans le cadre de toutes les évaluations du SAP, du SMART et des évaluations rapides des ONG	2020-2022	Système d'Alerte Précoce	Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Office des Produits Agricoles du Mali, Ministre en charge de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Les ONG, Les Partenaires techniques et Financiers	National
<b>Promouvoir des activités à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) sous forme de cash/vivres pour la création d'actifs, ou la création d'actifs tout court par la mobilisation communautaire</b>	Recenser toutes les activités HIMO en cours avec les approches utilisées. Renforcer les capacités des parties prenantes sur les activités HIMO. Développer un programme national d'activités Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) intégrant toutes les interventions en cours en la matière.	2019-2027	Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Ministères en charge de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche	Partenaires techniques et Financiers, ONG, Ministères en charge de l'Administration Territoriale, des Transports, de l'Equipeement et du Désenclavement, de la Solidarité et de l'Action humanitaire	National
<b>Promouvoir l'octroi de crédit bonifié aux femmes et aux jeunes producteurs lors chocs et des crises</b>	Mise en place de lignes de crédit bonifié pour les jeunes producteurs et les productrices en situation de crises ou de chocs accompagnée de fonds de garantie et de bonification du crédit	2020-2028	Ministères en charge de l'Economie et des Finances, de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille,	Ministères en charge de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche Partenaires techniques et Financiers.	Toutes régions

**2.2. Mettre en œuvre des interventions publiques visant la réduction de l'ampleur et de la fréquence des crises, notamment concernant les prix du maïs, du mil et du sorgho (stratégie C)**

Interventions prévues	Activités	Périodes	Responsable de l'activité	Autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre	Zones de mise en œuvre
-----------------------	-----------	----------	---------------------------	--	------------------------

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D' ACTIONS

<b><i>Mettre en place un dispositif de stabilisation des prix plus rationnel et moins coûteux en ressources financières et notamment budgétaires de l'Etat</i></b>	Développer le stockage privé au niveau des producteurs, des associations des producteurs ou des commerçants par le renforcement des capacités techniques.	2019-2025	Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Office des Produits Agricoles du Mali	Collectivités Territoriales, Observatoire des Marchés Agricoles, Partenaires techniques et Financiers	Toutes régions
	Concentrer une grande partie des achats du SIE dans la période post-récolte (janvier), ce qui pourrait nécessiter de doter le SIE d'un fonds de roulement.	2019-2028	Commissariat à la Sécurité Alimentaire Office des Produits Agricoles du Mali,	Ministère en charge de l'Economie et des Finances, Observatoire des Marchés Agricoles Partenaires techniques et Financiers, Ministère en charge des Affaires Etrangères	national
	Réserver une part des achats aux organisations de producteurs et aux systèmes de warrantage pour permettre de sécuriser les OP et les producteurs ayant stocké leurs céréales dans des entrepôts de warrantage.	2019-2028	Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Office des Produits Agricoles du Mali.	Partenaires techniques et Financiers	Toutes régions
	Améliorer les capacités des filières céréalières à absorber de nouvelles récoltes, dans des structures de stockage privé pour assurer une rémunération plus élevée des producteurs lors des campagnes agricoles mais aussi pour maintenir des prix abordables pour les consommateurs lors de la période de soudure	2019-2028	Ministère de l'Agriculture, Observatoire des Marchés Agricoles	Partenaires techniques et Financiers	
	Développer le stockage privé au niveau des producteurs, des associations de producteurs ou des commerçants, requiert la mise en place de mesures incitatives telles qu'une régulation appropriée, des incitations au développement des infrastructures via la facilitation de l'accès au crédit ou la couverture de risque et une meilleure circulation des informations sur les prix.	2019-2028	Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Office des Produits Agricoles du Mali, Observatoire des Marchés Agricoles	Partenaires techniques et Financiers	

*2.3. Développer des stratégies de gestion des risques permettant aux producteurs, aux commerçants et aux populations pauvres et vulnérables de se couvrir contre le risque-prix et les risques corrélés (stratégie B)*

<b>Interventions prévues</b>	<b>Activités</b>	<b>Périodes</b>	<b>Responsable de l'activité</b>	<b>Autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre</b>	<b>Zones de mise en œuvre</b>
<b><i>Mettre en place un régime de protection sociale prenant</i></b>	Réaliser une étude de faisabilité de l'assurance sur les risques agricoles et du bétail face aux chocs et crises en vue de mettre en	2019	Ministres en charge de la Solidarité et de l'Action	Partenaires techniques et Financiers, Ministère en charge	<i>national</i>

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D' ACTIONS

<i>en compte les assurances des risques sociaux et les assurances agricoles incluant les chocs et catastrophes beaucoup plus adaptés aux travailleurs vivant des activités agricoles ainsi qu'à leurs familles</i>	place, de rendre opérationnel et vulgariser un régime de protection sociale spécifique au secteur rural.		humanitaire, de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Commissariat à la Sécurité Alimentaire.	de l'Economie et des Finances	
	Organiser, avec tous les acteurs de la protection sociale, un atelier sur les résultats de l'étude.	2020	Ministre de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Commissariat à la Sécurité Alimentaire	Partenaires techniques et Financiers, Collectivités territoriales, Secteur Privé	national
	Mettre en place le dispositif d'assurance sur les risques agricoles et du bétail face aux chocs et crises.	2021-2023	Ministre de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Commissariat à la Sécurité Alimentaire	Ministres en charge de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche Partenaires techniques et Financiers, Collectivités territoriales Secteur Privé	national
	Préparer une stratégie de mise en place et de redynamisation des mutuelles de risque agricole.	2021-2023	Ministres en charge de la Solidarité et de l'Action humanitaire, de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche	Partenaires techniques et Financiers Commissariat à la Sécurité Alimentaire Collectivités territoriales, Secteur Privé	national
	Préparer et mettre en œuvre un programme de mise à l'échelle des systèmes appropriés de warrantage pour améliorer les revenus des bénéficiaires et leur faciliter la mise en œuvre d'Activités Génératrices de Revenu	2019-2021	Ministères en charge de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Commissariat à la Sécurité Alimentaire.	Office des Produits Agricoles du Mali, OPA Système Financier décentralisé, Ministre de la Solidarité et de l'Action humanitaire	Segou, Sikasso, Koulikoro, Kayes, Gao
	Préparer une stratégie de redynamisation des banques de céréales et d'amélioration de leur performance	2019-2020	Commissariat à la Sécurité, Alimentaire	Office des Produits Agricoles du Mali, Observatoire des Marchés Agricoles, Collectivités Territoriales, Partenaires techniques et Financiers, Ministère de la Solidarité et de l'Action humanitaire	Toutes régions

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D' ACTIONS

	Organiser, avec les Collectivités territoriales, les organes du DNSA impliquées, les Organisations de producteurs, les commerçants de produits agricoles, un atelier par région sur la stratégie de redynamisation des banques de céréales et d'amélioration de leur performances.	2021	Commissariat à la Sécurité Alimentaire Collectivités Territoriales	Office des Produits Agricoles du Mali, Observatoire des Marchés Agricoles du Mali, Partenaires techniques et Financiers	Toutes régions
	Mettre en œuvre la stratégie de redynamisation des banques de céréales et d'amélioration de leur performance	2021-2023	Commissariat à la Sécurité Alimentaire Collectivités Territoriales	Office des Produits Agricoles du Mali, OMA Partenaires techniques et Financiers	Toutes régions

**Axe Stratégique 3 : Contribuer à prévenir et à réduire la malnutrition sous toutes ses formes**

3.1. Mettre en priorité la prévention de la malnutrition et le développement les interventions sensibles en nutrition tout en soutenant les interventions spécifiques en nutrition par l'ensemble des intervenants (Etat, Partenaires Techniques et Financiers, ONG) :

Interventions prévues	Activités	Périodes	Responsable de l'activité	Autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre	Zones de mise en œuvre
<b>Renforcer et intégrer les interventions sensibles et les interventions spécifiques en nutrition dans tous les futurs programmes et projets sectoriels de sécurité alimentaire, sur l'étendue du territoire.</b>	Préparer une stratégie d'intégration des interventions sensibles et des interventions spécifiques en nutrition dans tous les futurs programmes et projets sectoriels de sécurité alimentaire, sur l'étendue du territoire.	2019-2020	Ministères en charge de la Santé et de l'Hygiène Publique, de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille	Commissariat à la Sécurité Alimentaire  Partenaires Techniques et Financiers  Ministère de l'Artisanat et du Tourisme,	Toutes régions
	Mettre en œuvre la stratégie d'intégration des interventions sensibles et des interventions spécifiques en nutrition dans tous les futurs programmes	2020-2028	Ministères en charge de la Santé et de l'Hygiène Publique, de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille	Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Ministre de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Partenaires Techniques et Financiers	Toutes régions
	Préparer une stratégie de prise en compte la prévention de la malnutrition dans tous les futurs programmes et projets sectoriels et de sécurité alimentaire, sur l'étendue du territoire.	2019-2020	Ministères en charge de la Santé et de l'Hygiène Publique, de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille	Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Ministères en charge de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Partenaires Techniques et Financiers.	Toutes régions

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D' ACTIONS

	Mise en œuvre de la stratégie de prise en compte la prévention de la malnutrition dans tous les futurs programmes et projets sectoriels et de sécurité alimentaire.	2020-2028	Ministères en charge de la Santé et de l'Hygiène Publique, de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille.	Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Ministère en charge de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Partenaires Techniques et Financiers.	Toutes régions
	Former les acteurs des systèmes de suivi évaluation à intégrer, dans les cadres de résultats des programmes et projets sectoriels et de sécurité alimentaire, les indicateurs de nutrition : score de Consommation alimentaire (SCA), et de score de diversité alimentaire (SDA).	2020-2024	Ministères en charge de la Santé et de l'Hygiène Publique, de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.	Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Ministères en charge de la Solidarité et de l'Action humanitaire, de l'Artisanat et du Tourisme, de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille Partenaires Techniques et Financiers.	Toutes régions

*3.2. Orienter l'agriculture vers une agriculture sensible à la nutrition pour améliorer la diversité alimentaire et offrir une bonne qualité nutritionnelle aux populations*

Interventions prévues	Activités	Périodes	Responsable de l'activité	Autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre	Zones de mise en œuvre
<b>Promouvoir dans le cadre de la diversification de la production alimentaire des orientations vers les cultures à haute valeur nutritionnelle (fruits, légumes et légumineuses) afin d'en disposer tout au long de l'année pour la consommation des ménages.</b>	Mettre en œuvre, dans le cadre des programmes sectoriels, de nutrition et de sécurité alimentaire des volets importants de sensibilisation, d'éducation nutritionnelle, de communication pour le développement en renforçant les capacités des structures d'appui-conseil, des collectivités territoriales.	2019-2027	Ministères en charge de la santé et de l'Hygiène Publique, de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, de l'Environnement et du Développement Durable, de l'Artisanat et du Tourisme	Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Partenaires Techniques et Financiers	Toutes régions
	Promouvoir, dans le cadre l'agriculture familiale, au niveau des écoles, des groupements <b>de jeunes et de femmes</b> , les jardins potagers ;				
	Promouvoir des programmes d'élevage à cycle court (petits ruminants, aviculture...) et de pisciculture au bénéfice des <b>femmes et des jeunes</b> .				
	Promouvoir la consommation de produits locaux riches en micronutriments y compris les produits forestiers non ligneux.				
	Promouvoir la mise en place de périmètres maraichers communautaires.				

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D' ACTIONS

	Promouvoir la consommation de produits locaux riches en micronutriments y compris les Produits Forestiers Non Ligneux.				
	Promouvoir l'émergence d'unités de production d'aliments enrichis, de compléments alimentaires et de vitamines adaptées au contexte et accessible à tous/toutes pour éradiquer la malnutrition <i>chez les enfants de 0 à 59 mois, les femmes en âge de procréer, les femmes enceintes et allaitantes et les personnes âgées</i>				
	Renforcer les capacités des acteurs sur la transformation des produits locaux en incluant la fortification des aliments.				
	Valoriser la production d'aliments à haute valeur nutritive.				
	Renforcer les capacités des acteurs (décideurs, intervenants au niveau terrain et associations de femmes) en termes de connaissance des aliments et de la malnutrition, et en termes de plaidoyer, et de suivi-évaluation.				

*3.3. Développer la Recherche sur la sécurité alimentaire couplée à la nutrition et à la protection sociale et la résilience*

<b>Interventions prévues</b>	<b>Activités</b>	<b>Périodes</b>	<b>Responsable de l'activité</b>	<b>Autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre</b>	<b>Zones de mise en œuvre</b>
<i>Développer la Recherche sur la sécurité alimentaire couplée à la nutrition et à la protection sociale et la résilience.</i>	Intégrer la nutrition dans les curricula de formation des écoles d'agronomie et former en nutrition tous les acteurs clé de la filière agricole (ingénieurs, techniciens, enseignants, décideurs, etc.).	2019-2027	Ministères en charge de : la Santé et de l'Hygiène Publique, l'Agriculture, l'Elevage et de la Pêche, la Solidarité et de l'Action humanitaire, la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la famille,	Partenaires Techniques et Financiers	<i>National</i>
	Faire intégrer les initiatives de recherche articulant SA, Nutrition, résilience et Protection Sociale dans le Plan Stratégique de la Recherche Agricole.				
	Investir dans la formation de chercheurs spécialisés en SA, en nutrition, résilience et en Protection Sociale.				

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D' ACTIONS

	Appuyer la Recherche à développer des laboratoires de recherche spécialisés sur la SA, la nutrition, la résilience et la Protection Sociale.		l'Environnement l'Assainissement et du Développement Durable.		
	Renforcer la participation du Mali au développement des échanges sous-régionaux, régionaux et internationaux en matière de recherche sur la SA, résilience la nutrition et la Protection Sociale.				
	Développer un système de formation / recyclage / apprentissage / perfectionnement en nutrition, résilience, protection sociale pour les acteurs de terrain (agents de projets, des ONG, du secteur privé).				

*3.4. Renforcer la coordination entre les différents acteurs intervenant dans l'amélioration de la nutrition des populations*

Interventions prévues	Activités	Périodes	Responsable de l'activité	Autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre	Zones de mise en œuvre
<i>Améliorer la coordination entre les différents acteurs intervenant dans l'amélioration de la nutrition des populations</i>	Appuyer, les différents services techniques concernés par la SAN à l'utilisation des cadres de concertation et de collaboration existants (CROCSAD, CLOCSAD, CCOCSAD) pour l'élaboration, la planification et le suivi conjoint des paquets intégrés d'interventions sensibles à la nutrition.	2019	Collectivités Territoriales, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Partenaires techniques et Financiers.	Ministère en charge de : la santé et de l'Hygiène Publique, l'Agriculture, l'Elevage et de la Pêche, la Solidarité et de l'Action humanitaire, la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, l'Environnement de l'Assainissement et du Développement Durable,	<i>National</i>
	Promouvoir la participation de tous les acteurs de la SAN à la mise en œuvre du Plan d'Action Multisectoriel de Nutrition 2014-2018 aux niveaux des axes stratégiques directement concernés par la Sécurité alimentaire et Nutritionnelle	2019-2028	Ministère en charge de la Santé et de l'Hygiène Publique		

*3.5. Assurer la sécurité sanitaire des aliments*

Interventions prévues	Activités	Périodes	Responsable de l'activité	Autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre	Zones de mise en œuvre
<i>Soutenir et renforcer les compétences humaines, matérielles dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments à travers les</i>	Former dans les services techniques concernés du personnel pour le contrôle qualité des aliments et la maintenance des appareils, et les stabiliser à travers des plans de carrière motivants pour limiter leur déperdition.	2020-2023	Ministères en charge de la santé et de l'Hygiène Publique, de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche	Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Partenaires Techniques et Financiers	<i>National</i>
	Mettre en place des laboratoires équipés et fonctionnels de contrôle de la qualité des aliments.	2017-2023			



POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D' ACTIONS

<i>interventions suivantes :</i>	Améliorer le fonctionnement des structures de contrôle sanitaire des aliments par des moyens financiers et logistiques en rapport avec leurs missions.				
	Appuyer les structures techniques à l'analyse et à l'élaboration de bases de données relatives aux risques chimiques, microbiologiques et physiques dans les aliments, de la récolte jusqu'aux produits finis.				
	Appuyer les structures techniques à la gestion et la communication sur les risques sanitaires dans les aliments.				
	Renforcer la législation et la réglementation en matière de qualité et d'innocuité des denrées alimentaires et de protection des consommateurs.	2019-2021			
	Sensibiliser les populations sur les règles d'hygiène et de salubrité dans la chaîne alimentaire (de la production à la consommation) et les former aux bonnes pratiques de récolte, de production, de fabrication, de transport.	2019-2021			
	Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles des associations de la société civile et des consommateurs pour qu'elles jouent pleinement leur rôle notamment dans la lutte contre la fraude des produits alimentaires, la promotion des aliments de bonne qualité nutritionnelle et l'appropriation des règles d'hygiène alimentaire.	2019-2023			
	Promouvoir les certifications auprès des industriels locaux et promouvoir les contrôles qualités des denrées de première nécessité importées.	2019-2023			

*3.6. Accroître les programmes spécifiques en faveur de la nutrition des femmes enceintes, des enfants de moins de 5 ans, des femmes allaitantes, des personnes âgées et des personnes handicapées.*

<b>Interventions prévues</b>	<b>Activités</b>	<b>Périodes</b>	<b>Responsable de l'activité</b>	<b>Autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre</b>	<b>Zones de mise en œuvre</b>
<i>Initier des programmes spécifiques en faveur de la nutrition des</i>	Financer la création d'unités de transformation ou de fabrication de compléments alimentaires à la portée de la bourse des plus pauvres.	<b>2020-2025</b>	Ministère en charge de la santé et de l'Hygiène Publique,	Ministères en charge de l'emploi, des investissements, de la Promotion de la Femme, de l'Enfant	<i>National</i>



POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D' ACTIONS

<i>femmes enceintes, allaitantes, des enfants de moins de 5 ans, des femmes allaitantes, des personnes âgées et des personnes handicapées</i>	Accroître l'utilisation de techniques et de technologies nouvelles (cultures intensives, centres polyvalents, énergies renouvelables, foyers améliorés etc.), et à moindre coût <i>par les femmes et les jeunes</i>	<b>2019-2025</b>	de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille	et de la Famille, Secteur Privé	
---	---	------------------	--	---------------------------------	--

*3.7. Promouvoir l'éducation nutritionnelle et l'hygiène alimentaire par les femmes, les enfants et les autres acteurs de la nutrition*

<b>Interventions prévues</b>	<b>Activités</b>	<b>Périodes</b>	<b>Responsable de l'activité</b>	<b>Autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre</b>	<b>Zones de mise en œuvre</b>
<i>Promouvoir l'éducation nutritionnelle et l'hygiène alimentaire par les femmes, les enfants et les autres acteurs de la nutrition</i>	Initier des vastes programmes de sensibilisation sur « la nutrition et la sécurité sanitaire des aliments » des femmes pourvoyeuses des repas dans les familles et de tous les acteurs impliqués dans la nutrition (restaurateurs/trices, cuisiniers/ères, transformateurs/trices, vendeurs/ses de produits et importateurs/trices de produits alimentaires etc.).	2019-2025	Ministères en charge de la santé et de l'Hygiène Publique, de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche	Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Ministère de l'Education Nationale, Office des Produits Agricoles du Mali.	<i>National</i>
	Soutenir et renforcer les capacités d'actions des associations de défense des droits des consommateurs dans le domaine alimentaire.				
	Insérer l'éducation nutritionnelle et l'hygiène alimentaire dans les curricula des écoles.				

***Axe Stratégique 4 : Améliorer la gouvernance institutionnelle et financière de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.***

*4.1. Renforcer le cadre juridique et réglementaire du Dispositif national de sécurité alimentaire (DNSA).*

<b>Interventions prévues</b>	<b>Activités</b>	<b>Périodes</b>	<b>Responsable de l'activité</b>	<b>Autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre</b>	<b>Zones de mise en œuvre</b>
<i>Mettre à jour et la diffusion des textes législatifs et réglementaires obsolètes en matière de sécurité alimentaire nutritionnelle</i>	Relecture et mise à jour : (i) du Décret n° 04-150/P-RM du 18 mai 2004, relatif au Commissariat à la Sécurité Alimentaire, afin de repositionner son rôle dans le portage politique et l'ancrage institutionnel de la PolNSAN.	2019	Commissariat à la Sécurité Alimentaire	Partenaires Techniques et Financiers, Observatoire des Marchés Agricoles, Office des Produits Agricoles du Mali, Système d'Alerte Précoce.	<i>national</i>
	Relecture et mise à jour du Décret n° 04-385/P-RM du 16 septembre 2004, fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement du	2019	Commissariat à la Sécurité Alimentaire	Partenaires Techniques et Financiers, Observatoire des	<i>national</i>

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D' ACTIONS

	CSA, afin de renforcer son rôle de coordination interministérielle et intersectorielle dans la mise en œuvre la PoINSAN.			Marchés Agricoles, Office des Produits Agricoles du Mali, Système d'Alerte Précoce.	
	Relecture et mise à jour du Décret n°07-231 P-RM du 10 juillet 2007, fixant les organes institutionnels de gestion du DNSA, en vue de les adapter aux dispositions du Protocole d'Entente liant l'Etat et les PTF pour la réforme du DNSA.	2019	Commissariat à la Sécurité Alimentaire	Partenaires Techniques et Financiers, Observatoire des Marchés Agricoles, Office des Produits Agricoles du Mali, Système d'Alerte Précoce.	<i>national</i>
	Relecture et mise à jour des textes fondateurs, législatifs et réglementaires concernant la réorganisation et la définition des missions et des liens fonctionnels des structures rattachées au CSA (Système d'Alerte Précoce : SAP, Observatoire des Marchés Agricoles : OMA, l'Office des Produits Agricoles du Mali : OPAM).	2019	Commissariat à la Sécurité Alimentaire	Partenaires Techniques et Financiers Observatoire des Marchés Agricoles, Office des Produits Agricoles du Mali, Système d'Alerte Précoce,	<i>national</i>
<b>Adapter le cadre juridique et réglementaire national aux initiatives stratégiques internationales, régionales et sous régionales en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle</b>	Exploiter le Cadre Stratégique de Sécurité Alimentaire (CSSA) du CILSS et son dispositif de concertation régional (le CORESA) par le renforcement des outils de suivi évaluation de diagnostic et de proposition à travers l'alerte précoce, le Cadre Harmonisé d'analyse de la vulnérabilité (CH)	2019	Commissariat à la Sécurité Alimentaire	Partenaires Techniques et Financiers, Observatoire des Marchés Agricoles, Office des Produits Agricoles du Mali, Système d'Alerte Précoce,	<i>national</i>
	Se doter, dans le cadre du DNSA réformé, d'un organe spécifique de coordination et de collaboration avec les institutions sous régionales et les programmes qu'elles développent en rapport avec la CEDEAO pour tirer profit du RESOGEST et de la réserve régionale.	2019	Commissariat à la Sécurité Alimentaire	Partenaires Techniques et Financiers Observatoire des Marchés Agricoles, Office des Produits Agricoles du Mali, Système d'Alerte Précoce.	<i>national</i>
	Finaliser le dossier de préparation à la mise en place du stock sous-régional dans les structures maliennes identifiées (entrepôts et gestion). Dossier sous responsabilité actuelle de l'Office des Produits Agricoles du Mali (OPAM).	2019	Commissariat à la Sécurité Alimentaire	Partenaires Techniques et Financiers Observatoire des Marchés Agricoles, Office des Produits Agricoles du Mali, Système d'Alerte Précoce, Ministère de l'Agriculture,	<i>national</i>

4.2. Améliorer la gouvernance du cadre politique et institutionnel du DNSA

Interventions prévues	Activités	Périodes	Responsable de l'activité	Autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre	Zones de mise en œuvre
-----------------------	-----------	----------	---------------------------	--	------------------------

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D' ACTIONS

<b>Mettre en œuvre la Réforme du Dispositif National de Sécurité Alimentaire (DNSA) dans les délais impartis.</b>	Articuler les politiques et mécanismes institutionnels de nutrition, de protection sociale et de résilience à la sécurité alimentaire.	2019	Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Cadre National d'Orientation Stratégique de la Protection Sociale, Comité Technique Intersectoriel de la Nutrition	Partenaires Techniques et Financiers	<i>national</i>
	Revoir le décret 231 en vue de son adaptation aux évolutions du Dispositif National de Sécurité Alimentaire (DNSA).	2019			
	Résoudre les lenteurs dans le transfert des compétences au niveau déconcentré et décentralisé.	2019-2021	Commissariat à la Sécurité Alimentaire		
	Améliorer les liens fonctionnels entre le CSA et les structures ministérielles concernées à travers les textes réglementaires et les rencontres inter-acteurs				
	Rendre opérationnels les cadres des organes institutionnels de gestion de la SAN par une régularité des rencontres et un système d'information entre ces organes et le niveau central.	2019-2028	Commissariat à la Sécurité Alimentaire Partenaires Techniques et Financiers, Organisation de la Société Civile, Ministère en charge de l'Economie et des Finances		
Améliorer la redevabilité et le contrôle citoyen dans l'utilisation des ressources publiques destinées à la sécurité alimentaire par des évaluations régulières de l'impact des opérations et programmes utilisant des ressources publiques et leur diffusion en direction des populations, des OSC et PTF.	2019-2021				

**4.3. Améliorer les capacités du Comité Technique Intersectoriel de la Nutrition (CTIN)**

<b>Interventions prévues</b>	<b>Activités</b>	<b>Périodes</b>	<b>Responsable de l'activité</b>	<b>Autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre</b>	<b>Zones de mise en œuvre</b>
	Renforcer les capacités en plaidoyer et communication de la cellule de coordination.	2019-2021	Ministère en charge de la Santé et de l'Hygiène Publique	Comité Technique Intersectoriel de la Nutrition	<i>national</i>
	Appuyer les membres de la cellule de coordination en termes de système d'information pour le suivi/évaluation et renforcer leurs compétences pour effectuer le suivi des activités au niveau régional.				
	Renforcer les membres du Comité Technique Intersectoriel de la Nutrition (CTIN) en termes de rôles et responsabilités.				
	Inciter les services techniques à désigner des points focaux pour	2019			

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D' ACTIONS

	suivre les activités du CTIN				
--	------------------------------	--	--	--	--

**4.4. L'amélioration du cadre politique**

<b>Interventions prévues</b>	<b>Activités</b>	<b>Périodes</b>	<b>Responsable de l'activité</b>	<b>Autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre</b>	<b>Zones de mise en œuvre</b>
<b>Définir des articulations entre la PolNSAN et les politiques afin de mesurer leurs contributions aux résultats de la PolNSAN.</b>	Mettre en place un système de suivi évaluation de la PolNSAN articulée à celui du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable du Mali (CREDD) et à ceux des politiques sectorielles, sociales et institutionnelles qui y contribuent.	2019-2021	Commissariat à la Sécurité Alimentaire	Partenaires Techniques et Financiers, OMA, OPAM, SAP, Ministères en charge de : l'Agriculture, l'Elevage et de la pêche, la Solidarité et de l'Action humanitaire, la promotion de la Femme, de l'Enfant et de la famille, l'Environnement de l'Assainissement et du Développement Durable	national

**4.5. Le renforcement des capacités des organes de gestion, de coordination, de pilotage et de concertation du DNSA**

<b>Interventions prévues</b>	<b>Activités</b>	<b>Périodes</b>	<b>Responsable de l'activité</b>	<b>Autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre</b>	<b>Zones de mise en œuvre</b>
<b>Renforcer les capacités techniques opérationnelles du CSA</b>	Réviser, au besoin, les textes fondateurs, législatifs et réglementaires du CSA et de ses structures rattachées en vue de leur adaptation au nouveau contexte de la PolNSAN	2019-2020	Commissariat à la Sécurité Alimentaire	Partenaires Techniques et Financiers, Observatoire des Marchés Agricoles, Office des Produits Agricoles du Mali, Système d'Alerte Précoce Ministères en charge de l'Agriculture, de l'Elevage et de la pêche, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, de la promotion de la Femme, de l'Enfant et de la famille, de l'Environnement de l'Assainissement et du Développement Durable.	national
	Adapter l'ancrage institutionnel du CSA à la Primature, au regard de sa nouvelle mission de Secrétariat Exécutif du CNSA que lui confère la PolNSAN et de ses fonctions de pilotage, de coordination, de suivi-évaluation des interventions de la PolNSAN.	2019-2020	Primature Conseil National de Sécurité Alimentaire		Toutes régions
	Adapter l'organigramme du CSA à l'architecture que lui octroie la PolNSAN en y intégrant la prise en charge des questions liées à la résilience et à certains aspects de la protection sociale dont le CSA a la charge.	2019-2020	Commissariat à la Sécurité Alimentaire		national
	Renforcer la déconcentration des missions du CSA en matière de pilotage, de coordination et de suivi des interventions au niveau territorial à travers.	2019-2020			
	Créer des délégations au niveau	2019-			

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D' ACTIONS

	régional et d'antennes au niveau local.	2020			
	Mettre en place d'un système national de suivi évaluation harmonisé et intégré en matière de sécurité alimentaire nutritionnelle et de protection sociale.	2019-2021			
	Mettre en place d'une base de données intégrées et fiables prenant en compte les informations en provenance du niveau territorial.	2019-2023			
	Mettre en place des points focaux sectoriels permanents au niveau des services centraux.	2019-2020			
	Mettre en place un plan/programme de renforcement des capacités du personnel et des acteurs parties prenantes à la mise en œuvre de la PoINSAN et l'élaboration d'un plan de communication interne et externe.				
	Renforcer les capacités des structures rattachées au CSA par un manuel d'exécution technique et de procédures de gestion administrative et financière.				
<b>Renforcement des capacités du SAP</b>	Elaborer le texte fondateur de création du SAP précisant ses missions et les modalités de son fonctionnement	2019-2020	Système d'Alerte Précoce	Commissariat à la Sécurité Alimentaire	<i>national</i>
	Renforcer les capacités techniques et opérationnelles du SAP par : (i) des ressources humaines financières, logistiques et matérielles suffisantes en adéquation avec ses missions et ambitions, (ii) un manuel d'exécution technique et de procédure de gestion administrative et financière, (iii) par l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan annuel de formation et de perfectionnement du personnel.				
<b>Renforcement des capacités de l'OMA et de l'OPAM</b>	Relecture et révision des textes fondateurs et réglementaires articulant l'OMA et l'OPAM au sein du DNSA	2019-2021	Observatoire des Marchés Agricoles, Office des Produits Agricoles du Mali	Commissariat à la Sécurité Alimentaire	<i>national</i>
	Renforcer les capacités techniques et financières de l'OMA et de l'OPAM (plan de formation du personnel, manuel de procédure, logistique, matériel informatique et ressources financières efficientes).				
<b>Renforcement des capacités des organes institutionnels de gestion de la</b>	Formation des membres des organes de gestion de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle : SAN , Comité Régional d'Orientation, de Coordination et	2019-2021	Commissariat à la Sécurité Alimentaire	Partenaires Techniques et Financiers, Observatoire des Marchés Agricoles,	<i>Toutes regions</i>

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D' ACTIONS

<b>SAN au niveau territorial (régional, local, communal)</b>	de Suivi des Actions de Développement (CROCSAD), Comité Local d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement : (CLOCSAD), Comité Communal d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement : (COCSAD) en vue de l'appropriation du dispositif de sécurité alimentaire, son concept, son environnement législatif et réglementaire, ses missions, sa stratégie d'intervention et ses modalités de mise en œuvre			Office des Produits Agricoles du Mali, Système d'Alerte Précoce, Collectivités Territoriales	
	Formation des membres des organes de gestion de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN) Comité Régional d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CROCSAD), Comité Local d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement : (CLOCSAD), Comité Communal d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement : (COCSAD) sur les principaux concepts (insécurité alimentaire, pauvreté, vulnérabilité, protection sociale, famine, crise alimentaire, bilan alimentaire et bilan céréalier, les méthodes ciblage, de suivi/évaluation, etc.).	2019-2021	Commissariat à la Sécurité Alimentaire	Partenaires Techniques et Financiers,  Observatoire des Marchés Agricoles,  Office des Produits Agricoles du Mali,  Système d'Alerte Précoce,  Collectivités Territoriales	Toutes regions

4.6. Améliorer la gouvernance financière du DNSA

<b>Interventions prévues</b>	<b>Activités</b>	<b>Périodes</b>	<b>Responsable de l'activité</b>	<b>Autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre</b>	<b>Zones de mise en œuvre</b>
<b>Amélioration de la prévisibilité, de la mobilisation optimale et la synergie de mutualisation des ressources financières du DNSA</b>	Elaboration d'un plan stratégique de mobilisation des ressources financières destinées à financer la PolNSAN	2019	Commissariat à la Sécurité Alimentaire	Partenaires Techniques et Financiers, Observatoire des Marchés Agricoles, Office des Produits Agricoles du Mali, Système d'Alerte Précoce, Collectivités Territoriales	<i>national</i>
	Organisation d'une table ronde des bailleurs de fonds autour du plan stratégique et ses déclinaisons	2019	Commissariat à la Sécurité Alimentaire	Partenaires Techniques et Financiers, Observatoire des Marchés Agricoles, Office des Produits Agricoles du Mali,	<i>national</i>

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D' ACTIONS

				Système d'Alerte Précoce, Collectivités Territoriales	
	Evaluation annuelle des activités du Plan National de Réponse(PNR)	2019-2028	Commissariat à la Sécurité Alimentaire	Partenaires Techniques et Financiers, Observatoire des Marchés Agricoles, Office des Produits Agricoles du Mali, Système d'Alerte Précoce, Collectivités Territoriales	<i>national</i>
	Elaboration d'un plan de Contingence Nationale	2019	Commissariat à la Sécurité Alimentaire	Partenaires Techniques et Financiers, Observatoire des Marchés Agricoles, Office des Produits Agricoles du Mali, Système d'Alerte Précoce, Collectivités Territoriales, Ministères en charge de l'Agriculture, de l'Elevage et de la pêche, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, de la promotion de la Femme, de l'Enfant et de la famille, de l'Environnement de l'Assainissement et du Développement Durable	<i>national</i>
	L'élaboration d'une stratégie de communication du CSA.	2019	Commissariat à la Sécurité Alimentaire	Partenaires Techniques et Financiers, Observatoire des Marchés Agricoles, Office des Produits Agricoles du Mali, Système d'Alerte Précoce, Collectivités Territoriales	<i>national</i>
<b>Amélioration des capacités de gestion des organes, de transparence budgétaire et de dissémination des informations du DNSA</b>	Renforcement des capacités des membres des organes de gestion du Dispositif National de Sécurité Alimentaire : DNSA (Comité Régional de Sécurité Alimentaire : CRSA, Comité Local de Sécurité Alimentaire : CLSA, Comité Communal de Sécurité Alimentaire : CCSA) en gestion financière	2019-2021	Commissariat à la Sécurité Alimentaire	Partenaires Techniques et Financiers, Observatoire des Marchés Agricoles, Office des Produits Agricoles du Mali, Système d'Alerte Précoce, Collectivités	<i>Toutes regions</i>

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D' ACTIONS

				Territoriales	
	Renforcement des capacités des organes de gestion des Collectivités territoriales (CT) en gestion financière	2019-2021	Commissariat à la Sécurité Alimentaire	Partenaires Techniques et Financiers, Observatoire des Marchés Agricoles, Office des Produits Agricoles du Mali, Système d'Alerte Précoce, Collectivités Territoriales	<i>Toutes regions</i>
	Mise en place une cellule de veille et de contrôle de gestion des ressources et des investissements	2019-2020	Commissariat à la Sécurité Alimentaire	Partenaires Techniques et Financiers, Observatoire des Marchés Agricoles, Office des Produits Agricoles du Mali, Système d'Alerte Précoce, Collectivités Territoriales	<i>national</i>



4.7. Améliorer le dispositif de suivi-évaluation du DNSA

Interventions prévues	Activités	Périodes	Responsable de l'activité	Autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre	Zones de mise en œuvre
<i>mise en place, au niveau du CSA, d'un système national de suivi-évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle et de la protection sociale, coordonné et harmonisé permettant de documenter le cadre de résultats de la PoINSAN</i>	<p>Elaboration d'un système de suivi-évaluation,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- avec des indicateurs globaux et spécifiques, intégrant l'ensemble des données relatives à la Sécurité Alimentaire, la Nutrition et la Protection Sociale, comprenant deux niveaux : le niveau national ou central et le niveau territorial régional, local et communal,</li> <li>- ses acteurs et leurs rôles,</li> <li>- son mécanisme de coordination de diffusion et de communication,</li> <li>- son système de mise à jour et de renforcement de capacités,</li> <li>- Mise en place du système de Suivi évaluation de la PoINSAN.</li> </ul>	2019-2020	Commissariat à la Sécurité Alimentaire	<p>PTF OMA OPAM SAP CT Ministères en charge de l'Agriculture, de l'Elevage et de la pêche, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, de la promotion de la Femme, de l'Enfant et de la famille, de l'Environnement de l'Assainissement et du Développement Durable.</p>	<i>national</i>
<i>Renforcement des capacités statistiques et de suivi-évaluation sur la SAN, du CSA et de tous les producteurs d'informations susceptibles de contribuer au système national du CSA</i>	Renforcement des capacités statistiques de S/E de l'OMA, du SAP et des CPS concernées en relation avec l'INSTAT	2019-2020	Commissariat à la Sécurité Alimentaire	<p>PTF OMA OPAM SAP CT Ministères en charge de l'Agriculture, de l'Elevage et de la pêche, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, de la promotion de la Femme, de l'Enfant et de la famille, de l'Environnement de l'Assainissement et du Développement Durable.</p>	<i>national</i>
	Renforcement des capacités statistiques des structures décentralisées et déconcentrées, membres du CH en charge de collecter, d'analyser et de faire remonter les données statistiques de base	2019-2020	Commissariat à la Sécurité Alimentaire	<p>PTF OMA OPAM SAP CT Ministères en charge de l'Agriculture, de l'Elevage et de la pêche, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, de la promotion de la Femme, de l'Enfant et de la famille, de l'Environnement de l'Assainissement et du Développement Durable.</p>	<i>national</i>

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D' ACTIONS

<b>Renforcement des moyens opérationnels nécessaires au fonctionnement du système national de suivi-évaluation de la SAN</b>	Renforcement par : - le recrutement de personnel spécialisé, avec des compétences pointues ; - harmonisation des outils, approches et concepts d'analyse des données de la SAN ; - Renforcement de la coordination entre les différents acteurs du DNSA ;	2019-2020	Commissariat à la Sécurité Alimentaire	Durable. PTF OMA OPAM SAP CT Ministères en charge de l'Agriculture, de l'Elevage et de la pêche, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, de la promotion de la Femme, de l'Enfant et de la famille, de l'Environnement de l'Assainissement et du Développement Durable.	<i>national</i>
	Dotation en ressources financières nécessaires au fonctionnement du système de suivi-évaluation	2019-2020	Commissariat à la Sécurité Alimentaire	Partenaires Techniques et Financiers, Ministère en charge de l'Economie et des Finances	<i>national</i>
	dotation en équipements appropriés (Véhicules, matériel informatique, logiciels, etc.) ;				
<b>Implication des Collectivités Territoriales dans le système de suivi-évaluation par le renforcement de leurs capacités de suivi dans la collecte des données, de compréhension des indicateurs de la SAN et de participation aux évaluations</b>	Renforcement des capacités opérationnelles des Collectivités Territoriales dans la collecte des données, la compréhension des indicateurs de la SAN et la participation aux évaluations	2019-2020	Commissariat à la Sécurité Alimentaire	PTF OMA OPAM SAP CT	<i>Toutes régions</i>
	Redynamisation et l'élargissement des fonctions de la Base OISE (Outil Informatisé de Suivi-Evaluation) des Collectivités Territoriales au système de suivi-évaluation des programmes et projets de la PolNSAN	2019-2020	Commissariat à la Sécurité Alimentaire	PTF OMA OPAM SAP CT Ministères en charge de l'Agriculture, de l'Elevage et de la pêche, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, de la promotion de la Femme, de l'Enfant et de la famille, de l'Environnement de l'Assainissement et du Développement Durable.	<i>national</i>
<b>Implication des femmes, des jeunes et des autres acteurs de la nutrition dans les instances de prises de décision et dans le processus de</b>	Assurer la représentativité des femmes et des autres acteurs de la nutrition au niveau des instances de prise de décision et de suivi évaluation des activités en rapport avec la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle	2019-2028	Commissariat à la Sécurité Alimentaire	PTF OMA OPAM SAP CT Ministères en charge de l'Agriculture, de l'Elevage et de la pêche, de la Solidarité et de	<i>national</i>

<i>suivi évaluation des activités liées à la SAN</i>				l'Action humanitaire, de la promotion de la Femme, de l'Enfant et de la famille, de l'Environnement de l'Assainissement et du Développement Durable.	
--	--	--	--	--	--

### 3. BUDGET

La PoINSAN est constituée d'interventions définies selon quatre (04) axes stratégiques et dont la combinaison, sur les dix (10) prochaines années, doit permettre de réaliser l'objectif global de sécurité alimentaire. Il s'agit d'interventions prioritaires à caractères :

- Sectoriel, issues du Plan National d'Investissements Agricoles : PNISA 2015-2025 (agriculture, élevage, pêche, environnement)<sup>1</sup> mais non encore mis en œuvre ;
- Nutritionnel dont certaines définies mais non encore mises en œuvre dans le Plan National d'Actions pour la Nutrition (PNAN 2014-2018)<sup>2</sup> ;
- Social (prévention des crises et des catastrophes, filets sociaux...) dont certaines sont définies mais non encore mises en œuvre dans la Politique Nationale de Protection Sociale ;
- Sanitaire (Sécurité Sanitaire des Aliments) ;
- Commercial (entraves au commerce des produits alimentaires) ;
- Fiscal (subventions et taxes, compétitivité) ;
- Institutionnel (structures et instances de coordination et gestion de la sécurité alimentaire).

Ainsi, l'estimation du coût de la PoINSAN comprend des éléments provenant de ces politiques et plans d'Actions Sectoriels non encore mis en œuvre et des éléments relatifs à des interventions de nature transversale qui complètent ces politiques sectorielles.

#### RECAPITULATIF DES COÛTS DU PLAN D' ACTIONS DE LA PoINSAN

Axes Stratégiques	Interventions Prévues	Coûts (x1000) de FCFA	Liens avec Autres Politiques
<i><b>Axe Stratégique 1 : Améliorer l'incidence de la production agricole et rurale sur la disponibilité, la stabilité, l'accessibilité et l'utilisation des aliments pour ajuster l'offre alimentaire à la</b></i>	Améliorer la politique de soutien du Gouvernement aux céréales locales	17 589 244	
	Accroître les investissements sur des domaines qui permettent d'améliorer la productivité de façon durable et l'accès au marché des produits agricoles	1 825 570 000	Budget prévu dans le PNISA et non encore financé
	Améliorer la politique de soutien du Gouvernement et de ses partenaires relatives aux produits d'exportation (opportunités d'affaires) qui constituent des atouts en matière de compétitivité	1 750 000	Budget prévu dans le PNISA et non encore financé
	Supprimer les incohérences	6 630 000	

<sup>1</sup> Le PNISA recherche un financement de 3312 milliards de FCFA pour sa réalisation 2015-2025

<sup>2</sup> Le PNAN a un coût de 300 milliards de FCFA sur les 5 ans.

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D' ACTIONS

<i>demande des populations</i>	entre la politique de stabilisation des prix à la consommation et celle de soutien aux producteurs pour accroître la production de riz local		
	Accroître le soutien du Gouvernement aux autres sous-secteurs porteurs d'un potentiel important en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle	293 550 000	- Budget prévu dans le Plan National de Développement de l'Elevage non encore financé (PNDE) - Budget prévu dans la Politique Nationale de Protection de l'Environnement (PNPE)
	Favoriser l'implication effective des femmes et des jeunes dans la disponibilité, la stabilité et l'accessibilité alimentaire	200 000 000	
<b>Total Axe Stratégique 1</b>		<b>2 345 089 244</b>	
<b>Axe Stratégique 2 : Prévenir les chocs et les crises, réduire et atténuer leurs effets sur les populations vulnérables et faciliter l'accessibilité alimentaire aux ménages en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle</b>	Atténuer les effets des crises en procurant des aides ciblées aux ménages en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle (stratégie D)	194 660 000	
	Mettre en œuvre des interventions publiques visant la réduction de l'ampleur et de la fréquence des crises, notamment concernant les prix du maïs, du mil et du sorgho (stratégie C)	67 731 000	
	Développer des stratégies de gestion des risques permettant aux producteurs, aux commerçants et aux populations pauvres et vulnérables de se couvrir contre le risque-prix et les risques corrélés (stratégie B)	7 585 000	
<b>Total Axe Stratégique 2</b>		<b>269 976 000</b>	
<b>Axe Stratégique 3 : Contribuer à réduire la malnutrition aiguë et chronique</b>	Mettre en priorité la prévention de la malnutrition et le développement des interventions sensibles en nutrition tout en soutenant les interventions spécifiques en nutrition pour l'ensemble des intervenants (Etat, Partenaires Techniques et Financiers, ONG).	180 000	
	Orienter l'agriculture vers une agriculture sensible à la nutrition pour améliorer la diversité	392 500	

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D' ACTIONS

	alimentaire et offrir une bonne qualité nutritionnelle aux populations		
	Développer la Recherche sur la sécurité alimentaire couplée à la nutrition et à la protection sociale.	1 555 000	
	Améliorer la coordination entre les différents acteurs intervenant dans l'amélioration de la nutrition des populations.	60 000	
	Assurer la sécurité sanitaire des aliments.	2 335 000	
	Développer des programmes spécifiques en faveur de la nutrition des femmes enceintes, des enfants de moins de 5 ans, des femmes allaitantes, des personnes âgées et des personnes handicapées	1 200 000	
	Promouvoir l'éducation nutritionnelle et l'hygiène alimentaire par les femmes, les enfants et les autres acteurs de la nutrition.	600 000	
<b>Total Axe Stratégique 3</b>		<b>6 322 500</b>	
<b>Axe Stratégique 4 : Améliorer la gouvernance institutionnelle et financière de la sécurité alimentaire et nutritionnelle</b>	Renforcer le cadre juridique et réglementaire du Dispositif national de sécurité alimentaire (DNSA).	18 000	
	Améliorer la gouvernance du cadre politique et institutionnel du DNSA.	380 000	
	Renforcer les capacités des organes de gestion, de coordination, de pilotage et de concertation du DNSA.	20 300 000	
	Améliorer la gouvernance financière du DNSA.	33 500	
	Améliorer le dispositif de suivi-évaluation du DNSA.	135 000	
<b>Total Axe Stratégique 4</b>		<b>20 866 500</b>	
<b>COUT TOTAL PLAN D' ACTIONS</b>		<b>2 642 254 244</b>	

**FINANCEMENTS ACQUIS ET GAP DE FINANCEMENTS A REHERCHER**

Sur ce montant total de **2 642 254 244 000 FCFA**, la part des activités des départements sectoriels s'élève à **2 333 822 500 000 FCFA** soit 88% et celle des activités de conjoncture, de relèvement et de résilience s'élève à **308 431 744 000** soit 12% du montant total.

Sur ce montant de **308 431 744 000 FCFA**, **12 295 000 000 de FCFA** sont déjà acquis et donc **296 136 744 000 de FCFA** est à mobiliser par l'Etat et ses Partenaires.

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D' ACTIONS

Axes Stratégiques	Interventions Prévue	Coûts 2019-2028 (x1000) de FCFA	Financements acquis		Financement à rechercher
			Projets et Programmes dotés de financement en cours	Montants	
<b>Axe Stratégique 1 :</b> <i>Améliorer l'incidence de la production agricole et rurale sur la disponibilité, la stabilité, l'accessibilité et l'utilisation des aliments pour ajuster l'offre alimentaire à la demande des populations</i>	Améliorer la politique de soutien du Gouvernement aux céréales locales.	17 589 244	4 <sup>e</sup> Contrat Plan Etat-ODRS	1 215 000	16 374 244
<b>Axe Stratégique 2 :</b> <i>Prévenir les chocs et les crises, réduire et atténuer leurs effets sur les populations vulnérables et faciliter l'accessibilité alimentaire aux ménages en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle</i>	Atténuer les effets des crises en procurant des aides ciblées aux ménages en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle (stratégie D).	269 976 000	PRIA-Mali 2014-2018	4 900 000	265 076 000
	Mettre en œuvre des interventions publiques visant la réduction de l'ampleur et de la fréquence des crises, notamment concernant les prix du maïs, du mil et du sorgho (stratégie C).				
	Développer des stratégies de gestion des risques permettant aux producteurs, aux commerçants et aux populations pauvres et vulnérables de se couvrir contre le risque-prix et les				

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D' ACTIONS

	risques corrélés (stratégie B).				
<b>Axe Stratégique 3 : Contribuer à réduire la malnutrition aiguë et chronique</b>	Activités sectorielles				
<b>Axe Stratégique 4 : Améliorer la gouvernance institutionnelle et financière de la sécurité alimentaire et nutritionnelle</b>	Renforcer le cadre juridique et réglementaire du Dispositif national de sécurité alimentaire (DNSA).	20 866 500	Programme de Renforcement du Dispositif National de Sécurité Alimentaire (PRESA)	6 180 000	14 686 500
	Améliorer la gouvernance du cadre politique et institutionnel du DNSA.				
	Renforcer les capacités des organes de gestion, de coordination, de pilotage et de concertation du DNSA.				
	Améliorer la gouvernance financière du DNSA.				
	Améliorer le dispositif de suivi-évaluation du DNSA.				
<b>TOTAL</b>		<b>30 431 744</b>		<b>12 295 000</b>	<b>296 136 744</b>

#### 4. PLAN DE FINANCEMENT ET STRATEGIES DE MOBILISATION DES RESSOURCES (FINANCIERES, MATERIELLES ET HUMAINES)

L'Etat aura la charge de financer par son budget les interventions ayant un caractère de souveraineté :

- Les mesures de soutien politique ;
- L'élaboration de politiques ;
- La réactualisation des lois et règlements ;
- Les réformes institutionnelles des services ;
- Le fonctionnement des structures du Dispositif National de Sécurité Alimentaire (DNSA) ;
- Le financement du fonctionnement des services de la recherche et du conseil agricole ;
- Le renforcement des capacités des Collectivités territoriales ;
- La sécurité sanitaire des aliments.

Les PTF participeront, avec l'Etat, les CT au financement des programmes d'infrastructures, d'aménagement, d'accès au marché, de prévention, de gestion et d'atténuation des crises alimentaires et nutritionnelles.

Le Secteur Privé contribuera au financement des interventions relatives à l'accroissement des productions alimentaires, à la transformation et à la commercialisation.

N.B. Un accent particulier sera mis sur la mobilisation des ressources, la communication sociale, la coordination, la collaboration intersectorielle, la participation communautaire et l'aspect genre. L'Etat à travers les Ministères sectoriels, les Collectivités territoriales et les PTF impliqués, assureront la mobilisation des ressources (financières, matérielles et humaines) nécessaires à la réalisation des programmes opérationnels et des programmes d'investissement.

### PLAN DE FINANCEMENT DE LA PoINSAN PAR TYPE DE BAILLEURS

Ce Plan de financement ne porte que sur les activités de conjoncture, de relèvement et de résilience.

Axes Stratégiques	Interventions Prévue	Coûts (x1000) de FCFA	Participation Prévue des Acteurs en % et en Montant			
			ETAT	PTF	Privés	Collectivités Territoriales
<i>Axe Stratégique 1 : Améliorer l'incidence de la production agricole et rurale sur la disponibilité, la stabilité, l'accessibilité et l'utilisation des aliments pour ajuster l'offre alimentaire à la demande des populations</i>	Améliorer la politique de soutien du Gouvernement aux céréales locales	100% 17 589 244	50% 8 794 622	50% 8 794 622	-	-
<b>S/TOTAL AXE 1</b>		<b>100% 17 589 244</b>	<b>50% 8 794 622</b>	<b>50% 8 794 622</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<i>Axe Stratégique 2 : Prévenir les chocs et les crises, réduire et atténuer leurs effets sur les populations vulnérables et faciliter l'accessibilité alimentaire aux ménages en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle</i>	Atténuer les effets des crises en procurant des aides ciblées aux ménages en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle (stratégie D).	100% 194 660 000	50% 97 330 000	50% 97 330 000	-	-
	Mettre en œuvre des interventions publiques visant la réduction de l'ampleur et de la fréquence des crises, notamment concernant les prix du maïs, du mil et du sorgho (stratégie C).	100% 67 731 000	30% 20 319 300	40% 27 092 400	25% 16 932 750	5% 3 386 550
	Développer des stratégies de gestion des risques permettant aux producteurs, aux commerçants et aux populations pauvres et vulnérables de se couvrir contre le	100% 7 585 000	40% 3 034 000	20% 1 517 000	40% 3 034 000	-



POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D' ACTIONS

	risque-prix et les risques corrélés (stratégie B).					
<b>S/TOTAL AXE 2</b>		<b>100%</b> <b>269 976 000</b>	<b>45%</b> <b>120 683 300</b>	<b>47%</b> <b>125 939 400</b>	<b>7%</b> <b>19 966 750</b>	<b>1%</b> <b>3 386 550</b>
<b>Axe Stratégique 3 : Contribuer à réduire la malnutrition aiguë et chronique</b>	Activités sectorielles					
<b>Axe Stratégique 4 : Améliorer la gouvernance institutionnelle et financière de la sécurité alimentaire et nutritionnelle</b>	Renforcer le cadre juridique et réglementaire du Dispositif national de sécurité alimentaire (DNSA).	100% 18 000	30% 5 400	60% 10 800	-	10% 1 800
	Améliorer la gouvernance du cadre politique et institutionnel du DNSA.	100% 380 000	10% 38 000	80% 304 000	-	10% 38 000
	Renforcer les capacités des organes de gestion, de coordination, de pilotage et de concertation du DNSA.	100% 20 300 000	25% 5 075 000	70% 14 210 000	-	5% 1 015 000
	Améliorer la gouvernance financière du DNSA.	100% 33 500	50% 16 750	50% 16 750	-	-
	Améliorer le dispositif de suivi- évaluation du DNSA.	100% 135 000	20% 27 000	60% 81 000	5% 6 750	15% 20 250
<b>S/TOTAL AXE 4</b>		<b>100%</b> <b>20 866 500</b>	<b>24,74%</b> <b>5 162 150</b>	<b>70,08%</b> <b>14 622 550</b>	<b>0,03%</b> <b>6 750</b>	<b>5,15%</b> <b>1 075 050</b>
<b>COUT TOTAL PLAN D' ACTIONS</b>		<b>100%</b> <b>308 431 744</b>	<b>44%</b> <b>134 640 072</b>	<b>48 %</b> <b>149 356 572</b>	<b>6 %</b> <b>19 973 500</b>	<b>1%</b> <b>4 461 600</b>

L'évolution de la répartition par source de financement acquis pour les programmes et projets relatifs à la prévention et la gestion des crises alimentaires montre qu'en moyenne, 48% des financements proviennent des ressources externes et 44% des ressources internes.

**Répartition des financements de la PoINSAN par type de financement attendu**

Axes Stratégiques	Etat	PTF		Privés	Collectivités Territoriales
		Prêts	Subventions		
<i>Axe Stratégique 1 : Améliorer l'incidence de la production agricole et rurale sur la disponibilité, la stabilité, l'accessibilité et l'utilisation des aliments pour ajuster l'offre alimentaire à la demande des populations</i>	8 794 622	8 794 622	-	-	-
<i>Axe Stratégique 2 : Prévenir les chocs et les crises, réduire et atténuer leurs effets sur les populations vulnérables et faciliter l'accessibilité alimentaire aux ménages en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle</i>	120 683 300	37 781 820	88 157 580	19 966 750	3 386 550
<i>Axe Stratégique 3 : Contribuer à réduire la malnutrition aiguë et chronique</i>	-	-	-	-	-
<i>Axe Stratégique 4 : Améliorer la gouvernance institutionnelle et financière de la sécurité alimentaire et nutritionnelle</i>	3 617 150	6 177 750	4 118 500	6 750	766 050
<b>Total</b>	<b>133 098 072</b>	<b>52 754 192</b>	<b>92 276 080</b>	<b>19 973 500</b>	<b>4 152 600</b>

Le budget de la PoINSAN sera revu tous les 3 ans en fonction des financements acquis, en termes de projets et programmes, au niveau des différents secteurs dont les ministères et acteurs non étatiques ont la charge de mettre en œuvre la PoINSAN.

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D' ACTIONS

**5. COUTS ANNUALISES DU PLAN D' ACTIONS DE LA PoINSAN**

(x1000)  
de FCFA

<i>Axe Stratégique 1 : Améliorer l'incidence de la production agricole et rurale sur la disponibilité, la stabilité, l'accessibilité et l'utilisation des aliments pour ajuster l'offre alimentaire à la demande des populations</i>											
Principales interventions	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL
Améliorer la politique de soutien du Gouvernement aux céréales locales.	925 000	2 942 500	2 502 870	2 454 703	2 103 156	1 332 203	1 332 203	1 332 203	1 332 203	1 332 203	<b>17 589 244</b>
<b>S/TOTAL AXE 1</b>	<b>925 000</b>	<b>2 942 500</b>	<b>2 502 870</b>	<b>2 454 703</b>	<b>2 103 156</b>	<b>1 332 203</b>	<b>1 332 203</b>	<b>1 332 203</b>	<b>1 332 203</b>	<b>1 332 203</b>	<b>17 589 244</b>

<i>Axe Stratégique 2 : Prévenir les chocs et les crises, réduire et atténuer leurs effets sur les populations vulnérables et faciliter l'accessibilité alimentaire aux ménages en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle</i>											
Principales interventions	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL
Atténuer les effets des crises en procurant des aides ciblées aux ménages en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle notamment aux femmes aux jeunes et aux handicapés (stratégie D) par des programmes de filets sociaux.	120 000	39 930 120	28 060 000	33 590 000	27 250 000	24 060 000	16 289 880	9 830 000	8 010 000	7 520 000	<b>194 660 000</b>
Mettre en œuvre des interventions publiques visant la réduction de l'ampleur et de la fréquence des crises, notamment concernant les prix du maïs, du mil et du sorgho (stratégie C).	33 000	7 533 000	7 533 000	7 533 000	7 533 000	7 533 000	7 533 000	7 500 000	7 500 000	7 500 000	<b>67 731 000</b>
Développer des stratégies de gestion des risques permettant aux producteurs, aux commerçants et aux populations pauvres et vulnérables de se couvrir contre le risque-prix et les risques corrélés (stratégie B).	80 000	700 000	2 800 000	2 500 000	900 000	305 000	100 000	100 000	100 000	0	<b>7 585 000</b>
<b>S/TOTAL AXE 2</b>	<b>233 000</b>	<b>48 163 120</b>	<b>38 393 000</b>	<b>43 623 000</b>	<b>35 683 000</b>	<b>31 898 000</b>	<b>23 992 880</b>	<b>17 430 000</b>	<b>15 610 000</b>	<b>15 020 000</b>	<b>269 976 000</b>

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D' ACTIONS

<b>Axe Stratégique 4 : Améliorer la gouvernance institutionnelle et financière de la sécurité alimentaire et nutritionnelle</b>											
<b>Principales interventions</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>TOTAL</b>
Renforcer le cadre juridique et réglementaire du Dispositif national de sécurité alimentaire (DNSA).	5000	5000	5000	500	500	500	500	500	500	0	<b>18 000</b>
Améliorer la gouvernance du cadre politique et institutionnel du DNSA.	0	120 000	0	10 000	110 000	10 000	0	120 000	0	10 000	<b>380 000</b>
Renforcement des capacités des organes de gestion, de coordination, de pilotage et de concertation du DNSA	500 000	2 750 000	2 750 000	2 750 000	2 750 000	2 750 000	2 750 000	1 650 000	1 650 000	0	<b>20 300 000</b>
Améliorer la gouvernance financière du DNSA.	18 500	0	15 000	0	0	0	0	0	0	0	<b>33 500</b>
Améliorer le dispositif de suivi-évaluation du DNSA.	15 000	30 000	30 000	30 000	0	30 000	0	0	0	0	<b>135 000</b>
<b>S/TOTAL AXE 4</b>	<b>538 500</b>	<b>2 905 000</b>	<b>2 800 000</b>	<b>2 790 500</b>	<b>2 860 500</b>	<b>2 790 500</b>	<b>2 750 500</b>	<b>1 770 500</b>	<b>1 650 500</b>	<b>10 000</b>	<b>20 866 500</b>
<b>TOTAL AXES</b>	<b>1 696 500</b>	<b>54 010 620</b>	<b>43 695 870</b>	<b>46 077 703</b>	<b>40 646 656</b>	<b>36 020 703</b>	<b>4 082 703</b>	<b>20 532 703</b>	<b>2 982 703</b>	<b>1 342 203</b>	<b>308 431 744</b>

**6. PREMIER BUDGET TRIENNAL DU PLAN D' ACTIONS DE LA PolNSAN en (x1000) de FCFA**

<b>Actions ou interventions prioritaires</b>	<b>Programmation financière en milliers de FCFA (X 000 FCFA)</b>			<b>Coût total (X 000 FCFA)</b>
	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	
<b><i>Axe Stratégique 1 : Améliorer l'incidence de la production agricole et rurale sur la disponibilité, la stabilité, l'accessibilité et l'utilisation des aliments pour ajuster l'offre alimentaire à la demande des populations</i></b>				
Améliorer la politique de soutien du Gouvernement aux céréales locales	925 000	2 942 500	2 502 870	<b>6 370 370</b>
<b>Total Axe Stratégique 1</b>	<b>925 000</b>	<b>2 942 500</b>	<b>2 502 870</b>	<b>6 370 370</b>

POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU MALI  
PLAN D'ACTIONS

Actions ou interventions prioritaires	Programmation financière en milliers de FCFA (X 000 FCFA)			Coût total (X 000 FCFA)
	2019	2020	2021	
<b><i>Axe Stratégique 2 : Prévenir les chocs et les crises, réduire et atténuer leurs effets sur les populations vulnérables et faciliter l'accessibilité alimentaire aux ménages en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle</i></b>				
Atténuer les effets des crises en procurant des aides ciblées aux ménages en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle notamment aux femmes aux jeunes et aux handicapés (stratégie D) par des programmes de filets sociaux	120 000	39 930 120	28 060 000	<b>68 110 120</b>
Mettre en œuvre des interventions publiques visant la réduction de l'ampleur et de la fréquence des crises, notamment concernant les prix du maïs, du mil et du sorgho (stratégie C)	33 000	7 533 000	7 533 000	<b>15 099 000</b>
Développer des stratégies de gestion des risques permettant aux producteurs, aux commerçants et aux populations pauvres et vulnérables de se couvrir contre le risque-prix et les risques corrélés (stratégie B)	80 000	700 000	2 800 000	<b>3 580 000</b>
<b>Total Axe Stratégique 2</b>	<b>233 000</b>	<b>48 163 120</b>	<b>38 393 000</b>	<b>86 789 120</b>

Actions ou interventions prioritaires	Programmation financière en milliers de FCFA (X 000 FCFA)			Coût total En (X 000) de FCFA
	2019	2020	2021	
<b><i>Axe Stratégique 4 : Améliorer la gouvernance institutionnelle et financière de la sécurité alimentaire et nutritionnelle</i></b>				
Renforcer le cadre juridique et réglementaire du Dispositif national de sécurité alimentaire (DNSA)	5 000	5 000	5 000	<b>15 000</b>
Améliorer la gouvernance du cadre politique et institutionnel du DNSA	0	120 000	0	<b>120 000</b>
Renforcement des capacités des organes de gestion, de coordination, de pilotage et de concertation du DNSA	500 000	2 750 000	2 750 000	<b>6 000 000</b>
Améliorer la gouvernance financière du DNSA	18 500	0	15 000	<b>33 500</b>
Améliorer le dispositif de suivi-évaluation du DNSA	15 000	30 000	30 000	<b>75 000</b>
<b>S/TOTAL : AXE 4</b>	<b>538 500</b>	<b>2 905 000</b>	<b>2 800 000</b>	<b>6 243 500</b>
<b>TOTAL BUDGET DES TROIS PREMIERES ANNEES POUR LES 4 AXES</b>	<b>1 696 500</b>	<b>54 010 620</b>	<b>43 695 870</b>	<b>99 402 990</b>